# L'économie des lieux de diffusion du jazz et des musiques improvisées en Bourgogne

**Etude**

**Monographies**

**Synthèse**

**Juillet 2004**

# Etude réalisée par le Centre régional du jazz en Bourgogne

**Sous la direction de Roger Fontanel**
**Enquête et statistiques : Elise Brenon, *chargée de mission***

**Le Centre régional du jazz en Bourgogne est financé par le Ministère de la culture et de la communication (DRAC Bourgogne), le Conseil régional de Bourgogne, la Communauté d'agglomération de Nevers, le Conseil général de la Nièvre, la Sacem, et bénéficie ponctuellement du soutien de l'ONDA et de la Spedidam sur certains projets.**

Roger Fontanel directeur Sabine Cassan assistante de direction Geneviève Herbreteau chargée de développement, centre de ressources Delphine Lafoix attachée à l'information Benoît Roussel administrateur-comptable

# Sommaire


**Présentation / méthodologie** p. 4

**L'économie du jazz en Bourgogne** p. 7

**Constats et tendances** p. 15

**Le jazz en Bourgogne :**
**Une richesse à préserver** p. 19

**Monographies**

- Media Music / D'Jazz Kabaret p. 21
- Zutique Productions / Tribu Festival p. 29
- La JAZZerie / Jazz à Beaune p. 37
- D'Jazz Nevers-Nièvre / Rencontres internationales de jazz de Nevers p. 45
- L'Arrosoir / Chalon-sur-Saône p. 53
- Crescent Jazz Club / Mâcon p. 61
- Coublanc Jazz Festival p. 69
- Jazz à Couches p. 77
- Jazz à Cluny p. 85
- Service Compris / Jazz Club d'Auxerre p. 93

Le cahier « Questionnaire, chiffres, statistiques » complet est disponible
auprès du Centre régional du jazz en Bourgogne 03 86 57 88 51
ou par mail crjbourgogne.ressources@wanadoo.fr

# Présentation / méthodologie

## Objet et finalité de l'étude

L'étude sur l'économie des lieux de diffusion du jazz en Bourgogne, élaborée en 2003, est née à la fois de l'opportunité qu'offre la Bourgogne en termes de structures de diffusion du jazz et de la nécessité pour le secteur du jazz de rassembler des données analytiques économiques sur sa diffusion et le soutien à la création. Rappelons qu'aucune étude similaire dans d'autres régions n'a encore été réalisée. Nous ne saurions qu'encourager cette démarche pour à la fois mieux connaître le fonctionnement de ces acteurs et les réalités qu'ils rencontrent et mieux évaluer l'implication des collectivités publiques et l'orientation des politiques en région à des fins comparatives.

## Démarche

Analyse de la situation économique des lieux spécialisés jazz à travers un large panel de paramètres (budget, fréquentation, communication, dimension du projet artistique, dimension du projet culturel). Cette étude ne contient bien évidemment pas d'évaluation du projet artistique de chaque structure.

## But de l'étude

- appréhender la réalité et la fragilité de ce secteur
- mieux percevoir et cibler les interventions des collectivités locales et autres partenaires professionnels
- permettre aux structures de réaliser en quelque sorte une « introspection » sur la situation de leur projet artistique et culturel, leurs finances ou leur organisation
- apporter des réponses individuelles ou collectives aux questions et aux besoins

## Méthodologie

Enquête par un **questionnaire** adressé aux lieux (voir questionnaire-type en annexe) avant **entretien**.
Enquête sur trois exercices (2000, 2001, 2002).

L'étude a concerné les lieux suivants :

- **Côte-d'Or** : D'jazz Kabaret (Dijon), Tribu (Dijon), La Jazzerie (Beaune)
- **Nièvre** : D'Jazz Nevers-Nièvre/Rencontres internationales de jazz de Nevers, Fruits de Mhère*
- **Saône-et-Loire** : L'Arrosoir (Chalon-sur-Saône), Le Crescent (Mâcon), Coublanc Jazz, Jazz à Couches, Jazz à Cluny
- **Yonne** : Jazz club d'Auxerre

Ce panel regroupe à la fois des clubs et des festivals [sachant aussi que les deux types de projets se retrouvent très fréquemment combinés : festival au sein d'une saison, ou organisation de concerts en saison pour les festivals].

Les données collectées par le biais du questionnaire ont donné lieu à la réalisation de synthèses individuelles pour chaque lieu. De l'ensemble des renseignements, synthèses et conclusions ont ensuite été dégagées de grandes tendances permettant de dresser un panorama de la diffusion du jazz en Bourgogne et d'en montrer les faiblesses, les atouts et les potentialités.

** Il n'a pas été établi de monographie relative à Fruits de Mhère pour essentiellement deux raisons : l'absence d'informations suffisamment précises sur le questionnaire, et, par voie de conséquence, la difficulté à construire un entretien, et la spécificité et l'originalité de ce festival assez pluridisciplinaire (même si la musique reste dominante).*
*Toutefois, l'ensemble des données budgétaires a été collecté et intégré dans les tableaux, graphiques et analyses globales de cette étude. L'improvisation, dominante transversale de ce festival, justifie ce choix pour une meilleure appréhension, globale du poids économique du jazz et des musiques improvisées en Bourgogne.*

## Remarques / critiques

Bien que le questionnaire ait dégagé un nombre important de données, l'entretien, quand il a été mené dans les meilleures conditions (connaissance préalable de toutes les informations à disposition) s'est révélé être un complément indispensable pour appréhender plus finement la situation de la structure. L'entretien a aussi permis de compléter le questionnaire en ajoutant quelques questions apparues *a posteriori*. Les entretiens ont beaucoup conditionné la réalisation des synthèses faites par la suite. Plus les données à disposition sont nombreuses et fiables, plus les constats sont exhaustifs et intéressants.

Les principales difficultés rencontrées furent relatives à la gestion du panel de onze lieux et surtout à la grande hétérogénéité des structures étudiées (selon le degré de professionnalisation, selon que la structure travaille en agglomération ou en milieu rural, ou bien qu'elle soit un club ou un festival). La mise en commun des informations doit se faire avec prudence et les comparaisons entre les lieux sont complexes et délicates. **Ces différences importantes, sans pour autant être un frein, doivent être toujours gardées à l'esprit pour éviter des erreurs d'interprétation résultant de recoupements trop rapides entre les onze lieux.**

Pour les structures enquêtées, l'étude a suscité de nombreux intérêts, et dans un premier temps celui de mieux connaître le fonctionnement des autres structures de diffusion. Pour certaines, le questionnaire a amorcé un début de remise en question et une dynamique pour repenser leur organisation. Enfin, tous ont souhaité que cette étude puisse apporter une meilleure visibilité des lieux de diffusion du jazz en Bourgogne et développer auprès des partenaires et du public une prise de conscience du travail accompli, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer et du soutien dont ils auraient besoin.

# L'économie du jazz en Bourgogne

Cette étude relative à chaque structure de diffusion du jazz et des musiques improvisées (clubs et festivals) a permis le collectage d'un ensemble de données chiffrées permettant d'avoir un regard et une analyse macro économique à l'échelle de la région Bourgogne.

*L'absence d'informations concernant une structure, essentiellement sur l'exercice 2000, ne fausse pas de manière significative les tendances qui se dessinent.*

## I/ Le financement de la diffusion du jazz en Bourgogne (clubs et festivals) :

Bien évidemment ne sont pas comptabilisées dans les chiffres ci-après les actions de diffusion ponctuelles assurées par les scènes généralistes (labellisées ou non), les écoles de musique, quelques jazz clubs récents (Jazz Club d'Avallon) ou encore fragiles (Jazz Club Autunois), le New Orleans Jazz Function de Montbard, et autres associations culturelles… sur le territoire régional.

*Cette place du jazz au sein des saisons de ces établissements généralistes pourra faire l'objet d'une étude complémentaire.*

## Les financements des lieux enquêtés (2002)

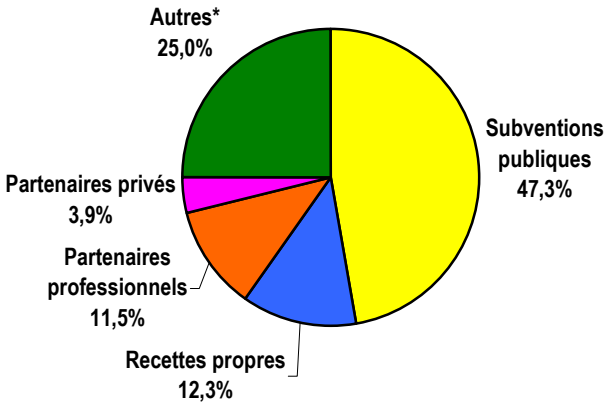


*aides à l'emploi, apports de coproduction, valorisations et aides diverses…

| | Répartition et évolution des principales sources de financement | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Budget général*** | | Subventions publiques | | Partenaires professionnels | | Partenaires privés | | Recettes propres | |
| | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* |
| **2000** | **1 239 443** | | **558 172** | | **112 112** | | **54 436** | | **133 598** | |
| **2001** | **1 489 560** | *20,1* | **736 378** | *31,9* | **145 041** | *29,3* | **59 051** | *8,5* | **164 471** | *23,1* |
| **2002** | **1 595 796** | *7,1* | **755 323** | *2,6* | **182 794** | *26* | **62 912** | *6,5* | **196 273** | *19,3* |

* somme des budgets de l'ensemble des lieux enquêtés (incluant valorisations, aides à l'emploi, apports de coproduction…)

## Evolution des principales sources de financement des lieux enquêtés (2000-2002)

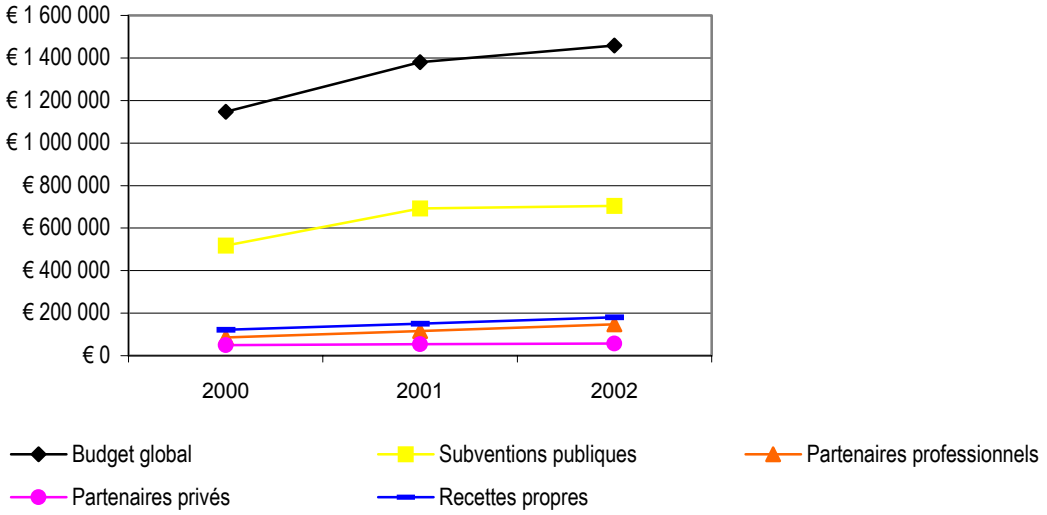

## *Le poids des subventions publiques*

| | *Rappel budget général* | Répartition des aides publiques 2000 - 2002 (en €) | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Etat DRAC | Conseil régional | Conseils généraux | Villes-ctés de communes ou d'agglo | Autre | TOTAL |
| **2000** | ***1 239 443*** | 182 046 | 57 531 | 78 990 | 235 032 | 4 573 | **558 172** |
| **2001** | ***1 489 560*** | 213 889 | 93 506 | 114 787 | 286 755 | 27 441 | **736 378** |
| **2002** | ***1 595 796*** | 198 874 | 99 993 | 93 128 | 332 250 | 31 078 | **755 323** |

Les subventions publiques représentent en 2002 plus de 47% de l'ensemble des budgets cumulés et sont en progression de 35% entre 2000 et 2002.

**Les villes, communautés de communes et d'agglomération** ont assuré en 2002 **43,9 %** des financements des onze structures enquêtées. Une croissance importante (+41 % entre 2000 et 2002), constante et sensible dans la quasi-totalité des structures étudiées.

Malgré un tassement dans la progression de ses financements, le **ministère de la culture et de la communication** arrive au second rang des financeurs, prenant en charge **un quart** du total des subventions publiques perçues par les onze lieux. Ce soutien apporté par l'Etat, reconnaissant ainsi le travail accompli par les acteurs du jazz en Bourgogne et permettant également une mobilisation plus importante des financements des collectivités locales, apparaît comme essentiel au développement de la diffusion de cette musique. Il traduit à compter des années 1990 (période également de la création des réseaux nationaux Afijma et Fédération des scènes de jazz) une réelle prise en compte par le ministère de la culture de cette esthétique dont l'essentiel de la diffusion est assurée par les clubs et les festivals.

En 2002, les crédits alloués par le **conseil régional de Bourgogne** dépassent ceux attribués par les départements, pour la première fois. L'augmentation spectaculaire de ces crédits de **71%** entre 2000 et 2002 est supérieure à l'augmentation du budget du conseil régional de Bourgogne et du budget de sa direction de la culture (+20 % entre 2001 et 2002). Elle s'explique notamment par un budget culturel de départ très restreint dont la progression traduit une affirmation croissante du poids des régions.

**12,32 %** des subventions publiques versées aux onze lieux proviennent des **conseils généraux** des quatre départements. La majorité des lieux est aidée, à des degrés très différents. Le conseil général de la Nièvre se distingue particulièrement par un soutien conséquent (60 113 €) aux deux structures étudiées de ce département.

Cette répartition est à rapprocher avec l'étude menée par le Conseil économique et social de Bourgogne (CESR) consacrée aux financements publics de la culture, similaire dans ses grandes lignes. Il apparaît pour l'année 1999 la répartition suivante :

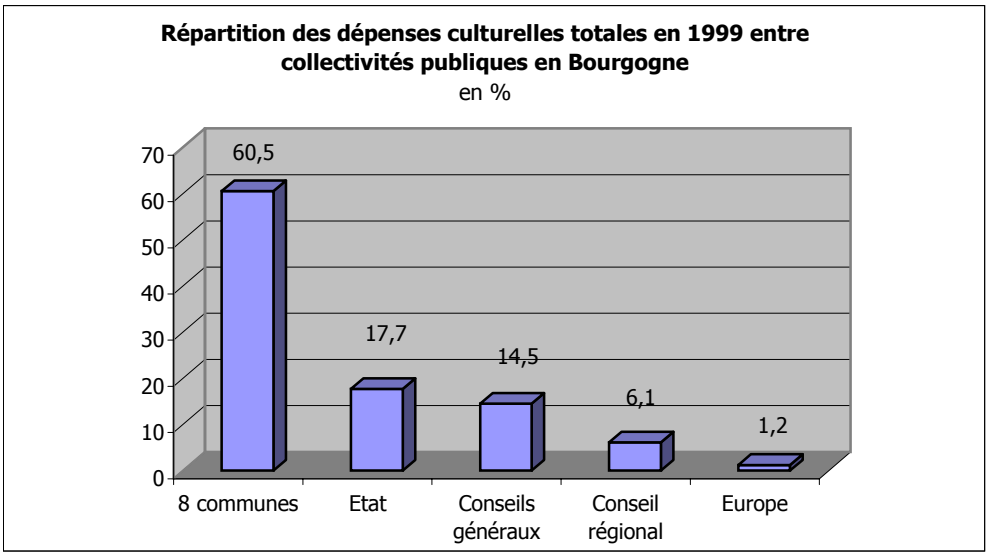


*« La part prise par les communes dans le financement de la culture est encore plus importante que celle qui ressort de ce graphique (60,5 %) car il ne s'agit pas ici de toutes les communes de la région mais de huit communes seulement, sept d'entre elles ayant plus de 10 000 habitants ; et il a été observé que "plus la commune est grande plus la part relative consacrée à la culture est importante". »*

Extrait de *Financements publics de la culture et territoire*, Les avis du conseil économique et social de Bourgogne, oct. 2001.

## *La progression du financement des partenaires professionnels*

**Répartition des financements des partenaires professionnels en 2002**

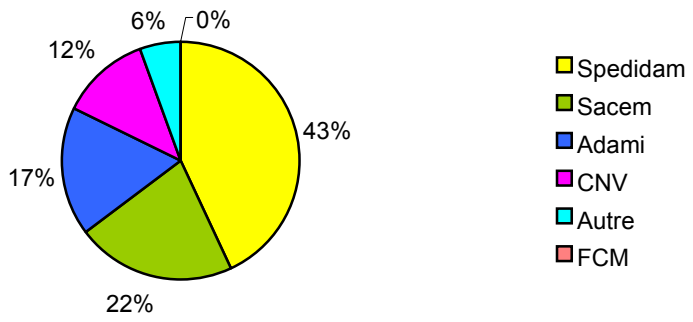


| | Répartition des financements des partenaires professionnels 2000 > 2002 (en €) | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *Rappel budget général* | Adami | Sacem | Spedidam | CNV | FCM | Autre | Total |
| **2000** | *1 239 443* | 21 343 | 25 041 | 35 399 | 15 085 | 12 958 | 2 286 | **112 112** |
| **2001** | *1 489 560* | 32 777 | 31 252 | 49 396 | 19 580 | 7 622 | 4 414 | **145 041** |
| **2002** | *1 595 796* | 31 750 | 39 713 | 78 706 | 22 448 | 0 | 10 177 | **182 794** |

Représentant 11,5% des budgets cumulés, ces financements progressent de manière très sensible (63%) entre 2000 et 2002. Ils témoignent – en particulier ceux de la Spedidam et de la Sacem, sans pour autant négliger ceux de l'Adami et du CNV – d'une réelle évolution dans les montages budgétaires des projets, au bénéfice de l'artistique. Cette tendance ne devrait pas être inversée ; au contraire elle est susceptible de progresser si les différents acteurs sont informés de cette source de financement non négligeable et essentiellement affectée à l'artistique.

## *Les partenaires privés : un financement à la marge*

La relative faible progression de ces derniers – qui représentent un peu moins de **4%** des budgets cumulés – sur la période étudiée ne semble pas annoncer de réels changements.

A l'exception d'un seul festival qui bénéficie d'un soutien non négligeable d'un partenaire privé, l'ensemble des festivals (les clubs n'étant pas de par la nature même de leur projet les meilleurs supports pour des actions de communication ou mécénat) bénéficient de soutiens modestes essentiellement en provenance d'acteurs économiques territoriaux. La taille des festivals et/ou les projets artistiques qui y sont développés expliquent sans doute en partie ce constat.

## *Des recettes propres en progression*

Représentant plus de **12%** des budgets cumulés, elles ont progressé de près de 47% en deux ans, témoignage d'une augmentation du nombre de concerts et d'une adhésion plus importante du public.
Ces chiffres en valeur absolue sont loin d'être négligeables même si nous ne disposons pas d'autres éléments statistiques en provenance d'autres régions permettant des comparaisons.

## II/ Le financement global du jazz en Bourgogne

Bien que cette étude concerne exclusivement les lieux spécialisés (clubs et festivals), elle ne peut passer sous silence une certaine réalité économique quant au soutien apporté par les partenaires publics et professionnels à des initiatives portées par d'autres structures ou acteurs sur le territoire bourguignon.

Il convient effectivement de citer **l'aide aux ensembles musicaux et vocaux de la Drac** (dispositif déconcentré depuis 2001) et dont peuvent bénéficier des projets portés par des musiciens jazz vivant en région, ainsi que le **CRJ Bourgogne** créé en 2000 qui bénéficie pour l'essentiel de financements paritaires de la Drac Bourgogne et du Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du contrat de plan.

Ces données concernant les trois exercices sont intégrées dans les tableaux et graphiques ci-après.

| | ***Budget global*** | | **Répartition et évolution des principales sources de financement 2000 > 2002** | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Subventions publiques | | Partenaires professionnels | | Partenaires privés | | Recettes propres | |
| | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* | **Montant (€)** | *Croiss (%)* |
| **2000** | *1 423 699* | | 686 228 | | 112 112 | | 54 436 | | 133 598 | |
| **2001** | *1 717 567* | ***20,6*** | 894 925 | ***30,4*** | 153 425 | ***36,8*** | 59 051 | ***8,5*** | 164 471 | ***23,1*** |
| **2002** | *1 938 749* | ***12,9*** | 952 306 | ***6,4*** | 194 999 | ***27,1*** | 62 912 | ***6,5*** | 196 273 | ***19,3*** |

| | | **Répartition des aides publiques 2000 > 2002 (en €)** | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ***Budget global**** | Etat/DRAC | Conseil régional | Conseils généraux | Villes-ctés de communes ou d'agglo | Autre | **TOTAL** |
| **2000** | *1 423 699* | 235 403 | 110 888 | 86 612 | 248 752 | 4 573 | **686 228** |
| **2001** | *1 717 567* | 290 114 | 154 486 | 122 409 | 300 475 | 27 441 | **894 925** |
| **2002** | *1 938 749* | 284 246 | 176 213 | 114 799 | 345 970 | 31 078 | **952 306** |

*** Budgets généraux des lieux enquêtés augmenté de l'aide aux ensembles de la DRAC et du budget global du CRJ Bourgogne**

| | | **Répartition des financements des partenaires professionnels 2000 > 2002 (en €)** | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | ***Budget global*** | Adami | Sacem | Spedidam | CNV (Centre national chanson, variété, jazz) | FCM | Autre | **Total** |
| **2000** | *1 423 699* | 21 343 | 25 041 | 35 399 | 15 085 | 12 958 | 2 286 | **112 112** |
| **2001** | *1 717 567* | 32 777 | 35 063 | 49 396 | 19 580 | 7 622 | 8 987 | **153 425** |
| **2002** | *1 938 749* | 31 750 | 45 813 | 84 811 | 22 448 | 0 | 10 177 | **194 999** |

**Evolution du financement global du jazz en Bourgogne**

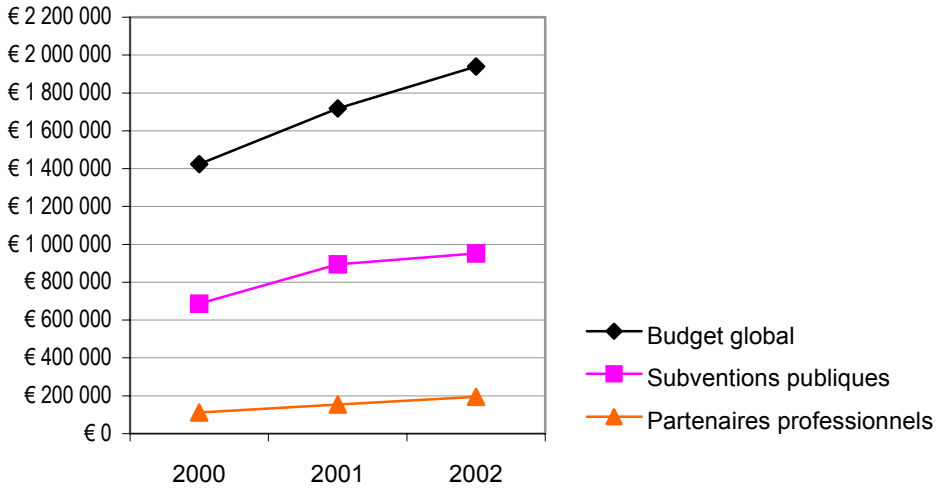


Les financements complémentaires (collectivités publiques et partenaires professionnels) non directement affectés à des structures de diffusion représentent 128 056 € en 2000, 151 686 € en 2001 et 193 943 € en 2002. Soit un peu moins de 17% de l'ensemble des financements en 2002 (1 147 305 €).

Par ailleurs, ces derniers sont pour une part non négligeable également affectés à des missions de diffusion (aides aux ensembles de la Drac, dispositif de missionnements du CRJ Bourgogne).

**Si l'on isole les financements du CRJ Bourgogne directement affectés à ses missions de centre de ressources, information et mise en réseau, l'ensemble des financements attribués au jazz en Bourgogne bénéficie à la diffusion, au soutien à la production et ainsi à l'ensemble des musiciens qui font vivre cette / ces musique(s) sur le territoire régional.**

# III/ La diffusion du jazz en Bourgogne en quelques chiffres :

| | 2000 | 2001 | 2002 |
|---|---|---|---|
| **Nombre de soirées** | 127 | 155 | 144 |
| **Nombre de formations** | 194 | 257 | 236 |
| **Nombre de formations bourguignonnes** | 20 | 51 | 54 |
| **Nombre de séances** | 163 | 199 | 193 |
| **Nombre de concerts** | 199 | 260 | 240 |
| **Nombre d'entrées *** | 17 905(1) | 22 985 | 23 874 |
| **Nombre de musiciens** | 881 | 1054 | 1047 |
| **Nombre de salariés** | 15 | 15 | 18 |
| **Equivalent temps plein** | 10 | 10 | 13 |
| **Subventions publiques (€)** | 558 172 (2) | 736 378 | 755 323 |
| **Partenaires professionnels (€)** | 112 112 (2) | 145 041 | 182 794 |
| **Partenaires privés (€)** | 54 436 (2) | 59 051 | 62 912 |
| **Recettes propres (€)** | 133 598 (3) | 164 471 (3) | 196 273 |
| **Dépenses artistiques** (€)** | 461 366 | 514 634 | 566 280 |
| **Dépenses techniques (€)** | 168 594 | 206 696 | 241 015 |
| **Dépenses en communication (€)** | 208 515 | 236 022 | 223 798 |
| **Masse salariale (€)** | 100 044 | 189 374 | 243 870 |
| **Budget global (dépenses en €)** | **1 239 443** | **1 489 560** | **1 595 796** |

* Les chiffres correspondant au nombre d'entrées ne tiennent pas compte des concerts en plein air, une estimation du public présent étant trop difficile à effectuer.

** Le montant des dépenses artistiques correspondant uniquement aux dépenses effectuées quant à la diffusion

(1) ce chiffre ne comprend pas la fréquentation du Crescent Jazz Club de Mâcon

(2) Hors montant attribué au festival de Couches

(3) Hors recettes propres du festival de Couches

L'analyse globale des structures budgétaires cumulées se révèle peu pertinente et gomme toutes les spécificités de chaque lieu-structure. Autant un ratio peut être significatif pour une structure et analysé en tenant compte de son environnement, autant la globalisation de ces chiffres fausserait toute appréciation objective. Par contre d'autres indicateurs globaux nous semblent particulièrement intéressants, concernant :

## *Le public*

Un public en progression de près de **34%** en 2 ans soit 23 874 spectateurs en 2002 qui ont assisté à un concert en club ou festival.

## *Les emplois générés*

>> **1 047** musiciens ont pu être salariés (régime intermittent) grâce à l'organisation de 240 concerts en 2002
>> **18 emplois** (régime général) sur des profils de direction, administration, communication, technique… correspondant à 13 équivalents temps plein.

## *Les formations régionales*

>> **54** formations régionales se sont produites en 2002 en Bourgogne (un peu plus d'un concert sur cinq).

# Constats et tendances

L'objectif premier de cette étude était, à partir d'une analyse la plus fine possible de la situation économique de chaque lieu / structure d'appréhender la réalité de ce secteur.

D'où l'établissement d'une monographie par lieu à partir d'une enquête / questionnaire et d'un entretien permettant d'avoir certes un regard sur leur économie mais également sur le projet développé et les conditions de son développement.

Toutefois au-delà de ces états des lieux / analyses par structure, la somme d'informations recueillies à l'occasion de cette enquête a permis de dresser plusieurs constats, certains très positifs et encourageants, d'autres appelant sans doute à une certaine vigilance.

- *Les points forts du jazz en Bourgogne révélés à travers cette étude* :

  ¤ **la diversité** de structures et de projets constitue indéniablement une richesse

  ¤ **le maillage** important du territoire (voir carte)

  ¤ **le dynamisme** des équipes porteuses de ces projets

- *Le seul véritable point faible quant à lui est d'importance* :

  ¤ **la réelle fragilité** structurelle et économique d'une majorité de lieux / projets

# I/ La diversité des structures et des projets :

> **La diversité entre clubs et festivals**, c'est-à-dire entre **des projets de diffusion régulière sur une saison et des manifestations plus ponctuelles** même si ce « clivage » doit être pondéré en partie par le développement de saisons engagé par certains festivals.

En effet, en Bourgogne, la diffusion du jazz est assurée aussi bien par des festivals – pour l'essentiel se déroulant entre juin et septembre, c'est-à-dire en période quasi-estivale – que par des clubs bien implantés sur leur territoire et proposant une programmation régulière.

Par ailleurs la densité et la complémentarité de ces lieux de diffusion est à souligner en regard de la taille de la région.

> **La diversité relative à la nature même des projets dans leur dimension plus artistique voire esthétique** : de l'animation de territoire à l'engagement esthétique résolu en passant par le projet d'action culturelle.

En effet, non seulement, comme nous le distinguions plus haut, la Bourgogne bénéficie d'une densité et complémentarité des lieux de diffusion, mais ces derniers abritent des projets d'une très grande diversité proposant ainsi une palette la plus large possible du « jazz classique » à la musique improvisée la plus avant-gardiste en passant par un « jazz métissé » et le jazz contemporain…

Par ailleurs, et cet aspect est loin d'être négligeable, ces clubs et festivals pour l'essentiel ne se contentent plus d'un projet de programmation tout aussi pertinent soit-il ; tous sont soucieux de la conquête d'un très large public et développent à des degrés divers, différentes actions de sensibilisation et projets d'action culturelle.

L'énumération même de cette diversité ; diversité de structures (7 festivals, 4 clubs) ; diversité de projets, éclaire de manière évidente **un panorama d'une très grande richesse où tous les projets développés trouvent pleinement leur sens tant à l'échelle territoriale qu'à l'échelle nationale par rapport aux enjeux autour du soutien à la création et à la diffusion du jazz.**

## II/ Le maillage du territoire (cartographie des 11 lieux enquêtés) :

Les quatre départements de la région Bourgogne sont irrigués.

La forte densité de projets développés en Saône-et-Loire est pour partie « compensée » dans la Nièvre et dans l'Yonne par des projets rayonnant sur les départements respectifs soit dans le cadre de leur mission soit par capillarité.

Seule la Côte-d'Or concentre l'essentiel de ses actions de diffusion sur Beaune et Dijon.

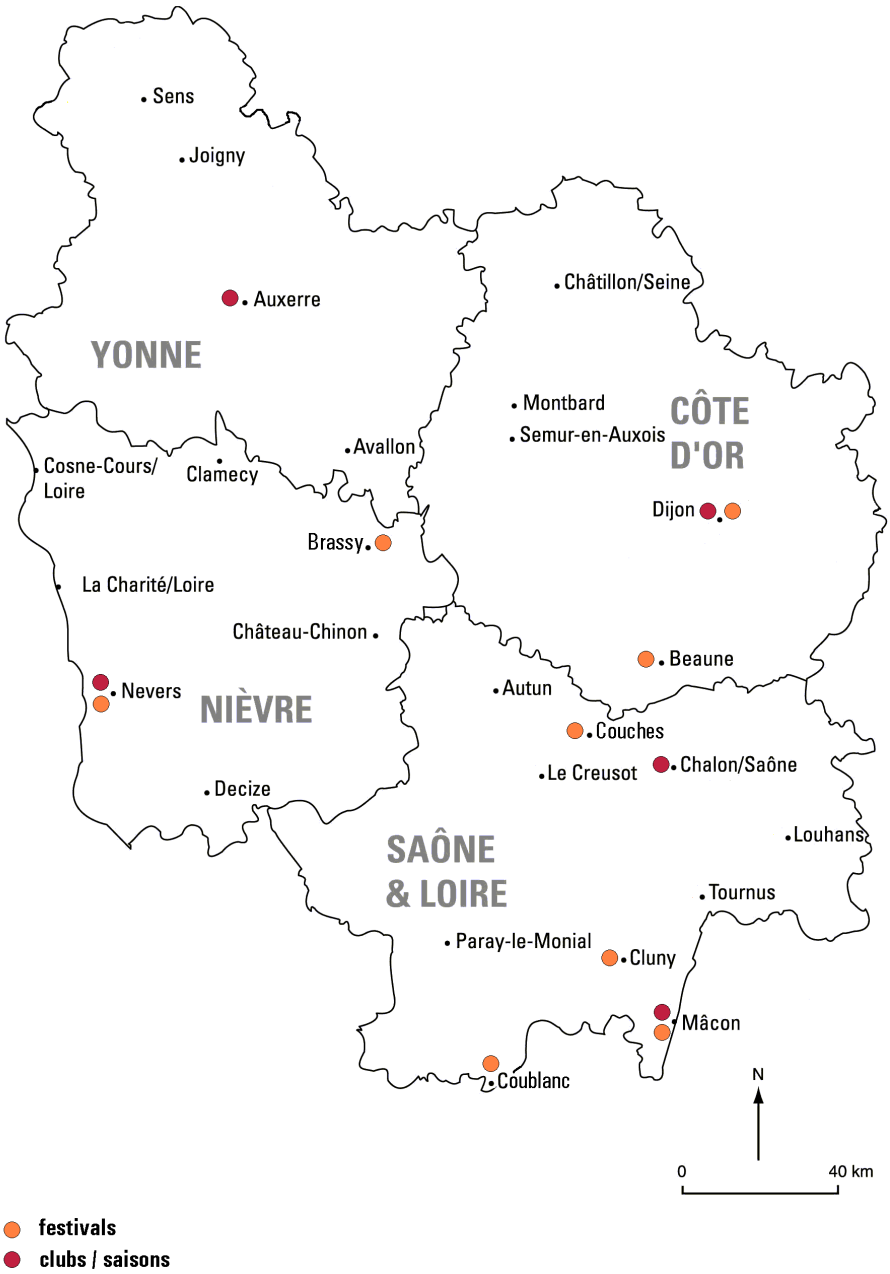

## III/ Le dynamisme des équipes :

Quels que soient la taille de la structure, l'ambition du projet, le statut des animateurs (salariés ou bénévoles), le dénominateur commun à l'ensemble des clubs et festivals de Bourgogne semble bien être, pour l'essentiel, le dynamisme des équipes qui les animent.

Sans doute la dimension militante des équipes à l'origine même des projets explique ce constat.

Cette réalité – qui n'est pas propre à la Bourgogne – témoigne également d'un ancrage fort de ces projets, garant d'une pérennité de l'action en faveur de cette musique.

## IV/ La fragilité structurelle et économique d'une majorité de lieux :

L'inscription dans les réseaux ainsi que la nécessité de se professionnaliser – encouragée par les pouvoirs publics à travers notamment le dispositif NSEJ – a eu comme conséquence directe un accroissement non négligeable des charges de structures de certains lieux. Même si ces charges sont pour partie financées par le dispositif NSEJ, il n'en demeure pas moins vrai que les conditions de pérennisation des postes, donc de leur financement, sont loin d'être assurées.

Par ailleurs certaines structures connaissent des situations économiques tendues et délicates dans le cadre de budgets peu importants où un déficit, même peu élevé, peut compromettre l'avenir de la structure.

**En guise de conclusion**

# Le jazz en Bourgogne : une richesse à préserver

## I/ Un paysage éclectique :

Parler aujourd'hui du jazz en Bourgogne, c'est nécessairement évoquer un paysage riche de projets éclectiques – festivals et clubs – et constitutif **d'une certaine cohérence régionale**, qu'hors Bourgogne on se plaît volontiers à souligner avec envie.

Cette réalité est aussi le fait d'hommes – dont des musiciens comme à Cluny, Couches, Mâcon et Mhère – tous « militants » de cette musique, avec des sensibilités différentes qui ont su au fil des ans (le premier festival en Bourgogne fut créé en 1978) inventer, développer et ancrer sur leur territoire des projets originaux en y associant également leurs collectivités locales et plus globalement l'ensemble des collectivités publiques.

## II/ Une reconnaissance par les politiques publiques :

Ces projets, pour l'essentiel, se sont également inscrits, au fil des ans, dans les politiques publiques pour la culture des collectivités territoriales ainsi que celles du Ministère de la culture en faveur du jazz et plus globalement des musiques actuelles.

Cette reconnaissance en permettant à bon nombre d'entre eux de se développer et d'asseoir leur projet a créé indiscutablement **une dynamique en faveur de cette musique et des musiciens qui la font vivre.** Dynamique qu'il ne conviendrait pas de briser tant l'enjeu est important et l'incidence financière modique. En effet cette étude a permis de mettre en lumière **l'importance relativement faible des moyens de ce secteur en Bourgogne, en regard des musiciens et du public concernés.**

## III/ Une évolution nécessaire vers des responsabilités partagées :

Le jazz et les musiques improvisées conservent à l'échelon national et *a fortiori* en Bourgogne leur spécificité (économie différente, secteur du disque de plus en plus fragile, réseau de salles encore trop modeste…) dans le champ plus global des musiques actuelles et il convient d'y être toujours particulièrement attentif.

La présente étude a pointé les atouts et la faiblesse « récurrente » de bon nombre des structures en Bourgogne.

Elle permettra d'accompagner et d'éclairer la réflexion de l'ensemble des partenaires (Ministère de la culture, collectivités territoriales, sociétés civiles, …) particulièrement sur chaque structure fragile ou en voie de fragilisation afin que **des mesures appropriées** soient prises dans **un souci de responsabilités partagées avec les porteurs de projets, et préservent cette structuration originale des acteurs du jazz en Bourgogne.**

# media music

## d'Jazz kabaret

**D'JAZZ KABARET**

**Media Music Association - CMA - 2 rue des Corroyeurs - BP 22343 - 21023 Dijon cedex**
**tél : 03.80.59.10.32 - fax : 03.80.59.10.89**
**mediamusic@free.fr**

# D'JAZZ KABARET

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association

**Equipe :**

- ***permanents :*** un salarié (Fabien Lelarge, coordinateur, animation et développement à compter d'avril 2004)
- ***bénévoles :*** 2 bénévoles travaillent régulièrement sur le projet (Jacques Parize, direction-programmation ; Jérémie Penquer, programmation). D'autres bénévoles viennent renforcer l'équipe au moment des concerts.

**Activité :**
organisation d'une saison type club (d'Jazz kabaret : 9 à 10 concerts) et d'un festival de 1 à 2 jours (jazz dans la ville)

- ***concept, démarche :***
  > *saison du club :* présenter des artistes porteurs d'un projet créatif et innovant en jazz et musiques improvisées (l'esthétique se situant des années 1970 à aujourd'hui)
  > *festival :* présenter des artistes de la région Bourgogne et quelques artistes de stature nationale ou internationale balayant toutes les esthétiques du jazz dans un esprit festif et populaire.

- ***activités périphériques :*** elles sont essentiellement en projet

- ***appartenances aux réseaux :*** CRJB, Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées

- ***la saison*** (données et chiffres de l'année civile 2002) **:**
  *- lieux utilisés :* La Vapeur (90 places assises, 30 debout)
  *- programmation :* Eric Prost-Lelann Quintet ; Workshop de Lyon ; Sylvain Luc Solo ; Marc Ducret Trio ; Aka Moon ; Pierre-Alain Goualch; Thuillier Brass Trio ; Sylvain Beuf Trio ; Nelson Veras et King David ; Jean-Pierre Como.
  *- nombre de soirées :* 10
  *- nombre de formations :* 11
  *- nombre total de concerts :* 14 répartis en 10 séances
  *- nombre de concerts gratuits :* aucun
  *- types de contrats musiciens :* contrats d'engagement et de cession. 41 musiciens au total dont 18 sous contrat d'engagement.

- ***le festival*** (données et chiffres de l'année civile 2002) **:**
  *- lieux utilisés :* concerts en plein air dans la ville de Dijon.
  *- programmation :* Guy Roellinger ; Post Image, Loops.
  *- nombre de jours :* 1
  *- nombre de formations :* 3
  *- nombre total de concerts* 3 concerts
  *- nombre de concerts gratuits :* 3
  *- types de contrats musiciens :* contrats d'engagement et contrats de cession.

**Budget 2002 :** 64 676,03 €

**Répartition des recettes 2002**

- Subventions publiques (ville) : 44,72 %
- Autres partenaires* (partenaires professionnels, coproductions, aides diverses) : 39,20 %
- Recettes propres** : 16,08 %

*partenaires professionnels : Spedidam / coproductions : parts de coproductions et valorisation d'apports aides diverses : aides à l'emploi
**billetterie (pas de recettes bar)

**Répartition des dépenses 2002**

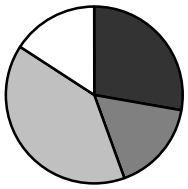

- Artistique : 27,82 %
- Fonctionnement : 16,76 %
- Technique : 39,58 %
- Communication : 15,84 %

**Résultat :** situation financière équilibrée

**Fréquentation** (2002) **:**
- ***saison :*** 1 114 entrées (dont 228 exonérées).
- ***festival :*** les concerts étant gratuits et en plein air, aucune estimation n'est disponible.

**Taux de remplissage** (2002) **:**
- ***saison :*** 92,8%
- ***festival :*** les concerts étant gratuits et en plein air, le taux de remplissage ne peut être calculé.

**Tarifs** : de 7 à 13 €.
Il existe 3 tarifs selon les publics et un seul éventail de tarifs quels que soient les concerts.

**Communication :** presse spécialisée, médias locaux (presse, radios et télévision régionales).
***Médias utilisés :*** Le Bien Public, Jazz Magazine, Jazzman, France Bleu Bourgogne, Radio Dijon Campus, France 3 Bourgogne.
***Rayon d'action :*** Dijon et son agglomération.

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, tract/flyers, affiches, achat d'espace, mailing, site Internet, presse, radio, télévision.

# Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

## *Le cadre budgétaire :*

Les documents analysés correspondent aux budgets affectés à l'activité d'Jazz kabaret par l'association Media Music au sein de son budget global. Le budget de d'Jazz kabaret double quasiment entre 2000 et 2001 pour ensuite se stabiliser. Sa particularité est d'être financé à près de 74% par la ville de Dijon si l'on y intègre la valorisation d'apports correspondant à des mises à disposition gracieuses. Il conviendra toujours d'analyser la structure budgétaire de d'Jazz kabaret (et de Media Music) en tenant compte de cet élément.

### Le budget artistique

L'augmentation des dépenses artistiques est très importante entre 2000 et 2001 du fait de la faible activité en 2000. L'activité se stabilisant en 2002, les dépenses artistiques restent quasiment identiques à l'année précédente. Ces évolutions sont à mettre en regard avec l'évolution des dépenses globales, comme illustré dans le graphique ci-dessous :

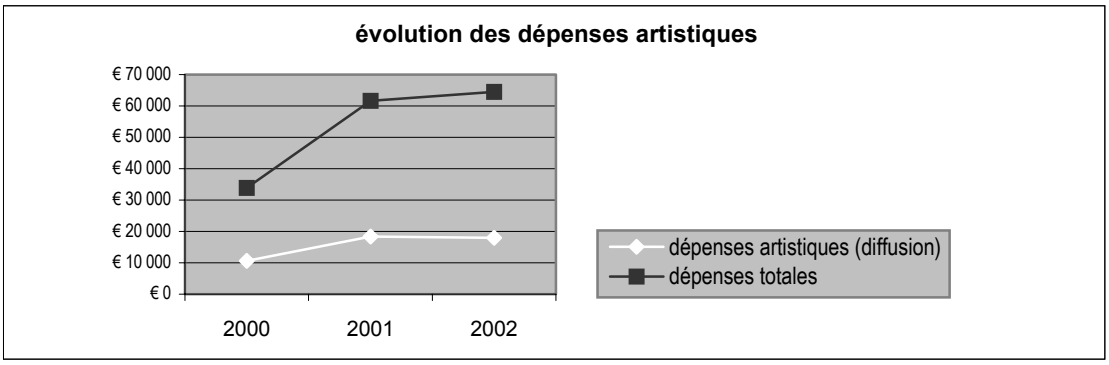


A noter que la valorisation des apports en nature fausse le ratio relatif au budget artistique (27,8% au lieu de 46% hors valorisation). A noter également que le niveau du budget artistique a pu être maintenu en 2002 malgré une baisse des subventions publiques grâce à un bon taux de couverture (près de 58%).

### La masse salariale

Media Music salarie un poste permanent dans le cadre du dispositif NSEJ. Au terme de la convention (octobre 2003) Media Music a opté pour un conventionnement pluriannuel, prenant ainsi une option sur la pérennité du poste (CDI). Cette masse salariale qui représentait 12,6% du budget en 2002 (mais correspondant à une charge réelle de 4,6%) devra à l'avenir être prise en compte dans l'établissement des budgets en tenant compte de la diminution progressive de l'aide de l'Etat.

### Concernant le budget technique

Les dépenses techniques augmentent fortement entre 2000 et 2001 (+46,6%) et restent constantes en 2002. La particularité de ce poste repose sur la valorisation des mises à disposition (salle La Vapeur) qui représentent en moyenne près de 75% des charges techniques.

### Concernant le budget communication

Comme pour l'ensemble des autres dépenses, les dépenses en communication connaissent une forte hausse entre 2000 et 2001 (+185%) et stagnent entre 2001 et 2002.

## *Le projet :*

Même si nous ne pouvons nier l'intérêt de « Jazz dans la ville », festival d'un jour proposé en juin par Media Music et dont le nombre de concerts est plutôt fluctuant d'une année sur l'autre, nous nous arrêterons davantage sur d'Jazz kabaret dont le nombre de concerts a particulièrement progressé passant de 3 en 2000 à 14 en 2002.

Ce constat est tout simplement la traduction de la mise en œuvre d'une saison de diffusion jazz (de type club) sur Dijon et dont le rythme de croisière a été atteint en 2001. On peut penser en regard des conditions de mise en œuvre de ce projet (pas d'équipement propre induisant un nombre de concerts et des propositions identiques d'une année sur l'autre) que d'Jazz kabaret devrait rester – au moins à court terme – sur le même schéma à savoir un jazz club hébergé à la Vapeur proposant 12 à 15 concerts par an.

## *Le public :*

### Festival

Il n'est pas possible de connaître précisément la fréquentation du festival, les concerts étant gratuits et en plein air.

### Saison

L'augmentation de la fréquentation est très importante entre 2000 et 2001 (+214%) conséquence du petit nombre de séances en 2000 (seulement 3). La hausse se poursuit en 2002 avec +33,4% même si la progression de l'activité est moins importante. Le taux de remplissage élevé en 2002 (93%) pose toutefois la question de la stagnation à terme de la fréquentation si d'Jazz kabaret n'augmente pas son offre de concerts.

De manière plus positive ce constat confirme qu'il existe bien une demande et une attente du public. Ces évolutions sont illustrées par le graphique ci-dessous :

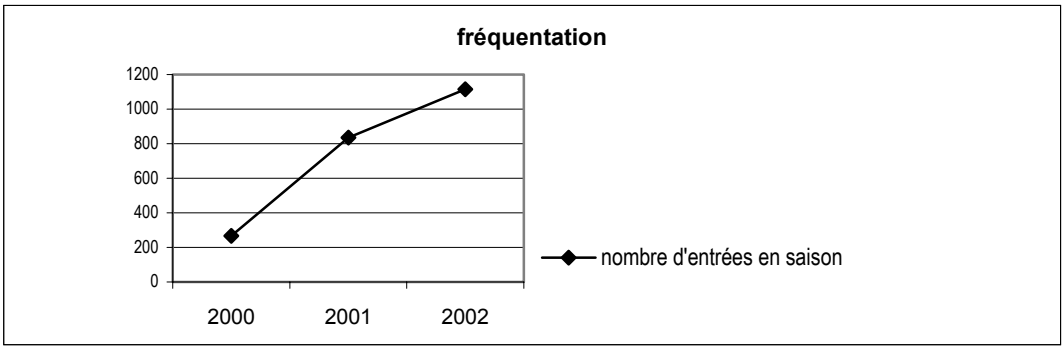

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Présidée par un militant de cette musique depuis de nombreuses années sur Dijon, l'association Media Music, créée en 1985 pour développer différentes activités culturelles telles le Festival des Cultures Urbaines, le Festival Interculturel…, s'est réellement investie dans le champ du jazz à compter de 2000 si l'on excepte le festival d'un jour « Jazz dans la ville » qui, certes de bonne tenue, relève davantage d'une commande pour animer la cité. D'Jazz kabaret est donc l'une des activités (considérée comme centrale par les responsables) développées par Media Music.

Cette appellation identifie clairement le projet d'une saison jazz (de type club) sur Dijon, projet par ailleurs validé par l'appartenance de l'association au réseau de la Fédération des scènes de jazz et musiques Improvisées (au même titre que ses voisins bourguignons d'Auxerre et Chalon-sur-Saône qui eux disposent d'un équipement).

Au-delà de deux bénévoles plus particulièrement chargés de la programmation et de la gestion, un seul poste de permanent a pu être dégagé dans le cadre du dispositif NSEJ dont la convention arrivée à échéance en octobre 2003 a été prorogée… avec sans doute la perspective à terme d'une pérennisation, qui, au vu du cadre budgétaire de l'association, ne pourra que reposer sur une revalorisation de la participation de la ville de Dijon.

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

Bien qu'adhérent – à juste titre – de la Fédération des scènes de jazz et musiques improvisées, Media Music / d'Jazz kabaret ne peut totalement être assimilé à un véritable jazz club sur la ville de Dijon. En effet, malgré une programmation ouverte et qui rencontre un large public (dans la limite des jauges proposées), cette association ne semble pas être en mesure aujourd'hui de préfigurer un véritable jazz club, c'est-à-dire d'animer un lieu sur Dijon consacré à ces musiques. Le besoin d'un tel lieu sur Dijon était pourtant déjà apparu lors de tables rondes organisées par le CRJ Bourgogne fin 2000 ; dans leur prolongement les élus dijonnais avaient été sollicités et les partenaires publics potentiels s'étaient montrés attentifs à cette perspective. Force est de constater qu'après plusieurs années alors que cette perspective pouvait représenter un enjeu important pour l'association, la situation semble ne pas avoir évolué.

Ce constat s'explique sans doute par une incapacité à s'inscrire dans une véritable dynamique de développement. Media Music semble-t-il n'a pas su – pu – prendre à un certain moment le virage nécessaire au développement de son projet et bénéficier au mieux des dispositifs NSEJ qui auraient permis une plus grande profes-

sionnalisation de l'équipe qui lui fait tant défaut aujourd'hui, et contraint le président à gérer *a minima* son projet en totale contradiction avec le souhait formulé de manière récurrente d'un projet plus ambitieux.

Cette analyse qui pourrait apparaître sévère – mais elle est partagée pour partie par le président de Media Music – n'enlève en rien à l'intérêt du projet d'Jazz kabaret qui a su trouver sa place dans le paysage jazzistique dijonnais ainsi que son public. Un public fidélisé davantage par une saison de concerts (une quinzaine pour une dizaine de soirées) proposés à la Vapeur dans le cadre d'un partenariat intéressant pour Media Music mais excluant toute perspective de développement et de lisibilité à terme.

Si l'association Media Music doit se fixer des objectifs au-delà de ceux à court terme de conforter d'Jazz kabaret dans sa configuration actuelle, elle devra aussi s'interroger sur sa responsabilité quant à l'animation d'un lieu vivant et ouvert consacré au(x) jazz(s) sur Dijon.

A défaut d'un engagement résolu de Media Music dans cette voie, car disposant d'une réelle légitimité, la capitale régionale pourrait bien à terme ne plus être une terre d'accueil pour le jazz et les musiques improvisées.

# zutique productions

## Tribu Festival

**TRIBU FESTIVAL**

**Zutique Productions - 16 rue du Général Delaborde - 21000 Dijon**
**tél : 03.80.28.80.42 - fax : 03.80.71.21.98**
**fredzut@altern.org - www.tribufestival.com**

# TRIBU FESTIVAL

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association

**Equipe :**

- ***permanents :*** 5 salariés (Frédéric Ménard, directeur artistique ; Thomas Deschamps, responsable communication ; Christophe Fernandez, régisseur général ; Damiens Rouet, administrateur ; Karine Ducourant, chef de projet) dont 4 temps pleins et 1 mi-temps.
- ***bénévoles :*** 20 pendant le festival uniquement.

**Activité :** organisation d'une dizaine de concerts par saison et d'un festival d'une semaine au mois de juin.

- ***concept, démarche :***
  > accueillir, promouvoir des cultures du monde et soutenir de nouvelles formes d'expression en faisant découvrir des artistes peu présentés dans la région Bourgogne
  > artistiquement Tribu festival privilégie l'aspect pluriel des musiques traditionnelles, du jazz et des musiques électroniques pour permettre à son public d'en apprécier la diversité.
  > dans le souci d'utiliser aussi les ressources artistiques locales Tribu travaille en collaboration avec des groupes régionaux dans le cadre de projets de création ou de diffusion.

- ***actions périphériques :*** actions dans les quartiers, concerts/analyses, répétitions publiques, rencontres avec les artistes, expositions, projections, conférences, projet de création autour de la mémoire, travail avec l'école de musique (diffusion du travail des élèves et masterclasses), actions pédagogiques.

- ***appartenance aux réseaux :*** Zone Franche, Réseau Printemps.

- ***la saison* - première édition en 1998** (données et chiffres de l'année civile 2002) **:**
  - *lieux utilisés :* la Vapeur (capacité de 750 places)
  - *programmation :* Ravi Prasad et P. Gal, Djoloff, Meï Teï Sho, Ganoub, Tony Allen, Massak, Hasna El Becharria, découverte Printemps de Bourges.
  - *nombre de soirées :* 6
  - *nombre de formations :* 8
  - *nombre total de concerts :* 11 répartis en 6 séances
  - *nombre de concerts gratuits :* 1
  - *types de contrats musiciens :* données non communiquées.

- ***le festival* - première édition en 1999** (données et chiffres de l'année civile 2002) **:**
  *Les informations données ci-dessous ne font référence qu'aux concerts. Cependant, le festival développe d'autres actions telles que l'organisation de nombreuses conférences, débats, émissions de radio ou projection de films (il faut donc garder à l'esprit que « Tribu Festival » n'est pas uniquement un projet de diffusion musicale).*

  - *lieux utilisés :* Atheneum (200 pl), Théâtre des Grésilles (150 pl), Théâtre de Fontaine d'Ouche (280 pl), Grand théâtre (900 pl), scène extérieure…
  - *programmation :* Djiguiya, Bnet Houariyat, Juan Carmona, Daniel Fernandez, Spoutnik quintet, Fred Wesley, Bugge Wesseltoft, Monsieur Charles, Opus Akoben, Dee Nasty, Jamalski, MT Crew, Gnawa Diffusion, Dhafer Youssef/Paolo Fresu, Karim Ziad Ifrikiya, Issa Bagayogo, Guem Percussions, Tambours de Brazza, Zaouli Percussions, Ghetto Blaster, Azmaribet, Abder Gadir Salim.
  - *nombre de jours :* 7
  - *nombre de formations :* 22
  - *nombre total de concerts:* 22 répartis en 11 séances
  - *nombre de concerts gratuits :* 5
  - *types de contrats musiciens :* données non communiquées.

**Budget 2002 :** 296 808 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

- Subventions publiques (Etat-DRAC, conseil régional, conseil général, ville, autres) : 54,30 %
- Autres partenaires* : 30,84 %
- Recettes propres** : 14,86 %

* partenaires professionnels : Adami, Sacem, CNV, autres / partenaires privés : Foster, Kronenbourg… aucun partenaire régulier / aides diverses : aides à l'emploi
** billetterie, cotisations, recettes de bar

**Répartition des dépenses en pourcentage**

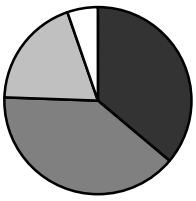

- Artistique : 36,08 %
- Fonctionnement : 39,57 %
- Technique : 19,13 %
- Communication : 5,22 %

**Déficit :** 14 242,60 € (4,79 % du budget)

**Fréquentation** (2002) **:**

- ***saison :*** 1 020 entrées (dont 105 exonérées).
- ***festival :*** 3 900 entrées (dont 330 exonérées).

**Taux de remplissage** (2002) **:**

- ***saison :*** 27,2 %
- ***festival :*** données non communiquées

**Tarifs :** de 3 à 17€. 2 catégories de tarifs. Tarifs variables selon les concerts.

**Communication :**

médias spécialisés (presse, télévision), médias nationaux (presse, radios), médias locaux (presse, radios, télévision).
***Partenaires médias :*** Arte, Radio Dijon Campus, Coloriage FM, le magazine Vibrations, Nova magazine.
***Rayon d'action :*** essentiellement régional et national à travers les réseaux spécialisés.

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, tract/flyers, affiches, mailing list, bus (point info), site internet.

## Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

### *Le cadre budgétaire :*

Ce dernier illustre parfaitement le dynamisme de Zutique Productions dont le budget progresse en 2 ans de 94 % (49 % de 2000 à 2001 et 30 % de 2001 à 2002). La période étudiée correspond à la professionnalisation de la structure (5 salariés en 2002) et à la montée en puissance du projet et témoigne d'une capacité des responsables à mobiliser des financements publics qui ont progressé de près de 55% en 2 ans (hors aide à l'emploi) et des partenaires professionnels qui ont également progressé de près de 180%.

Si cette progression de moyens à permis de financer une augmentation inévitable des charges de fonctionnement, elle a également permis un développement du budget artistique (de 35%) lequel représentait en 2002, 36 % du budget global de la structure. C'est à la lumière de ce constat que les différents postes doivent être analysés.

#### Le budget artistique

Un budget qui progresse de près de 35% sur 2 ans. Toutefois l'absence de comptabilité analytique ne permet pas de cerner précisément la part affectée à Tribu Festival et celle affectée aux autres actions développées en saison ; cependant l'analyse de l'activité elle-même semble montrer que cette progression budgétaire concerne conjointement le festival et les activités en saison. Quant au taux de couverture assez fluctuant, il s'explique sans doute par le contenu même du projet – peu formaté – avec des propositions artistiques variables d'une année sur l'autre en terme de fréquentation.

Par ailleurs comme nous le mentionnions précédemment le graphique ci-dessous illustre une évolution du budget artistique moins importante que l'ensemble du budget.

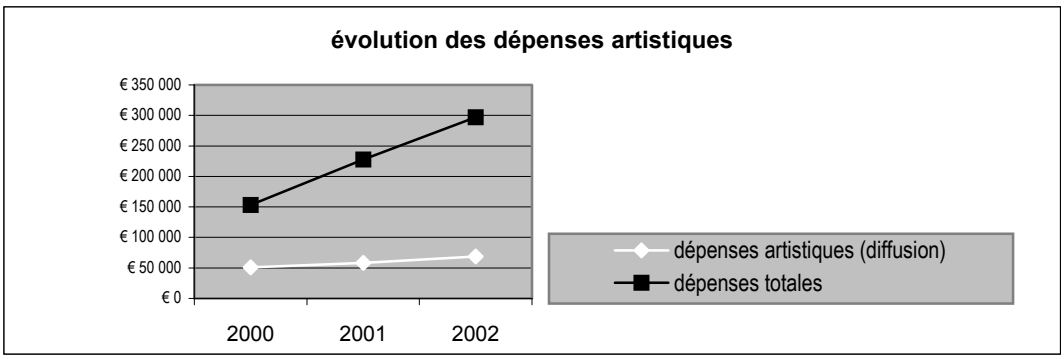


#### La masse salariale

Une masse salariale qui progresse de manière spectaculaire tant en valeur absolue qu'en valeur relative, conséquence directe de la professionnalisation de la structure avec la création de trois postes en 2000 et un poste en 2002, tous dans le cadre du dispositif « nouveaux services emploi-jeunes ».

#### Le budget technique

Un budget qui progresse en totale cohérence avec les coûts induits par le développement des activités (frais de personnel et location de matériel). Sa progression en valeur relative (19,1% du budget global en 2002 contre 5,6% en 2000) s'explique essentiellement par la multiplicité des lieux utilisés durant le festival.

#### Le budget communication

Après une forte progression en 2001, ce budget régresse de façon importante ne représentant plus que 5,2% du budget en 2002, conséquence sans doute d'une diminution importante du nombre de concerts en saison.

## *Le projet :*

Structure relativement jeune Zutique Production a commencé de développer des activités en saison en 1998 avant de créer le Tribu Festival en 1999, lequel après les premières éditions en automne, privilégie le mois de juin. Un festival de 6 à 7 jours qui au-delà de la stricte diffusion et/ou production de concerts propose au public dijonnais tout un éventail de propositions (conférences, débats, projections de films, …) en cohérence avec la ou les thématiques de la manifestation.

Si le festival a connu une réelle progression en terme de nombre de concerts, ce n'est pas le cas pour la saison dont le nombre de propositions est plus fluctuant. Ce constat est assez révélateur du projet même de Zutique Production et surtout de l'esprit qui anime l'équipe, qui souhaite demeurer la plus « réactive » possible et ne pas s'enfermer dans certains schémas pré-établis. En témoigne le projet d'arrêter à terme l'organisation régulière de concerts en saison au bénéfice de deux temps forts autour de thématiques.

## *Le public :*

Une progression importante du public (+85% en 2001 et +14% en 2002) correspond bien évidemment à l'augmentation du nombre de concerts. Bien que ne disposant pas des éléments permettant de connaître les taux de remplissage, cette évolution constitue un encouragement pour les organisateurs du festival.

Quant à la saison, la fréquentation certes non négligeable reflète le côté plus aléatoire de la programmation. Le graphique ci-dessous illustre ces évolutions.

Il faut noter que les chiffres de fréquentation ci-dessous ne tiennent pas compte des concerts gratuits en plein air, une estimation du public présent étant difficile à faire.

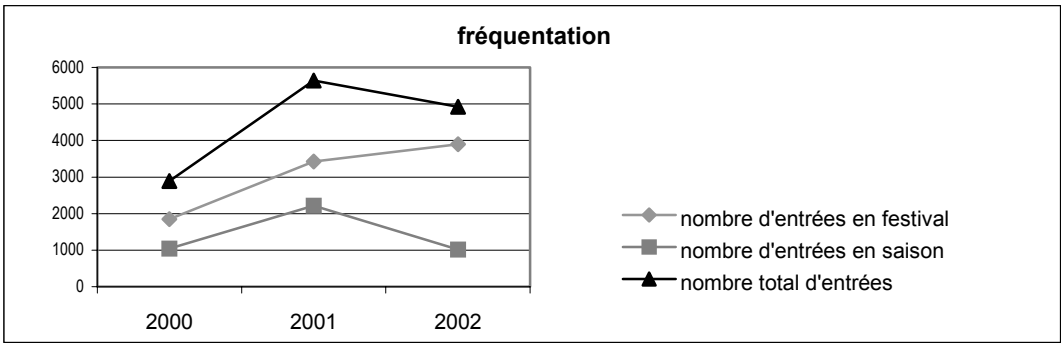

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Zutique Productions, association relativement récente créée en 1996 à l'initiative de Frédéric Ménard a très vite choisi la voie de la professionnalisation. 5 salariés (4 plein-temps et 1 mi-temps) sur des profils différents et complémentaires (artistique, gestion, communication, technique) constituent l'équipe permanente d'une structure ne disposant pas d'équipement mais bénéficiant de locaux administratifs mis à disposition par la ville de Dijon qui aujourd'hui se révèlent trop exigus.

Quant à la question liée à la pérennisation des 4 emplois sur 5 financés dans le cadre du dispositif NSEJ une certaine logique de développement, à l'image de l'esprit d'entreprendre qui les anime, constitue sans doute aux yeux des responsables la meilleure réponse. En effet conscients et persuadés que le projet développé par Zutique Productions exclut totalement de revenir à un nombre inférieur de salariés, les responsables ont résolument opté pour la pérennisation dès 2005 de trois postes, et du poste restant à compter de 2007, et envisagent de solliciter à terme les partenaires publics tout en augmentant leur autofinancement, par le biais de prestations par exemple.

Hormis le problème des locaux – qui devrait à terme être solutionné – l'équipe se considère au complet dans cette configuration augmentée d'une vingtaine de bénévoles et de stagiaires durant le festival.

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

Bien que cette étude porte exclusivement sur le Tribu Festival, il est important de resituer ce dernier au sein des projets développés par Zutique Production. Même si le festival demeure un temps fort du projet, d'autres actions qui relèvent davantage de l'action culturelle voire de l'action socioculturelle sont engagées, témoignant ainsi à la fois du souci des responsables de s'inscrire réellement dans la vie dijonnaise, mais également révélant des préoccupations, des sensibilités sociales et culturelles transversales de l'ensemble de leur projet. Ainsi le Tribu Festival se caractérise-t-il par une dimension multiculturelle, multidisciplinaire et une ouverture à tous les croisements tant artistiques que des publics.

Assez atypique dans le paysage du jazz en Bourgogne et bien que revendiquant pleinement son identité jazz (le jazz est toujours présent au sein de sa programmation), le Tribu Festival est davantage identifié sur le terrain des musiques du monde, comme en témoigne son adhésion au réseau Zone Franche.

Abandonnant l'automne pour le mois de juin, période sans doute plus propice à son développement, le Tribu Festival devrait assez rapidement s'imposer dans le paysage culturel dijonnais avec son projet culturel et artistique bien identifié, et

dont les modalités de déroulement (éclatement sur plusieurs lieux de la ville, environnement, …) constituent aussi une signature.

La saison qui se veut déconnectée artistiquement du festival devrait quant à elle privilégier deux temps forts au printemps et à l'automne autour de thématiques particulières (littérature, Inde). Cette nouvelle orientation est d'importance car elle illustre totalement une volonté de repositionnement de Zutique Productions davantage comme « opérateur culturel » qui certes organise un festival sur Dijon, mais peut également, par exemple, proposer un projet dans le Morvan en répondant à une commande. Sans doute l'une des options possibles pour dégager un autofinancement (comme évoqué plus haut).

Devant un tel dynamisme dont on ne peut que se réjouir, la seule interrogation concerne sans doute le risque d'éparpillement et de perte de lisibilité. Mais cette menace semble bien mesurée par une équipe qui au fil des ans a pris de l'assurance et témoigne d'un sens des responsabilités, en particulier celles liées à la pérennisation de ses emplois ainsi qu'à la nécessité d'une bonne gestion.

# la jazzerie

## Jazz à Beaune

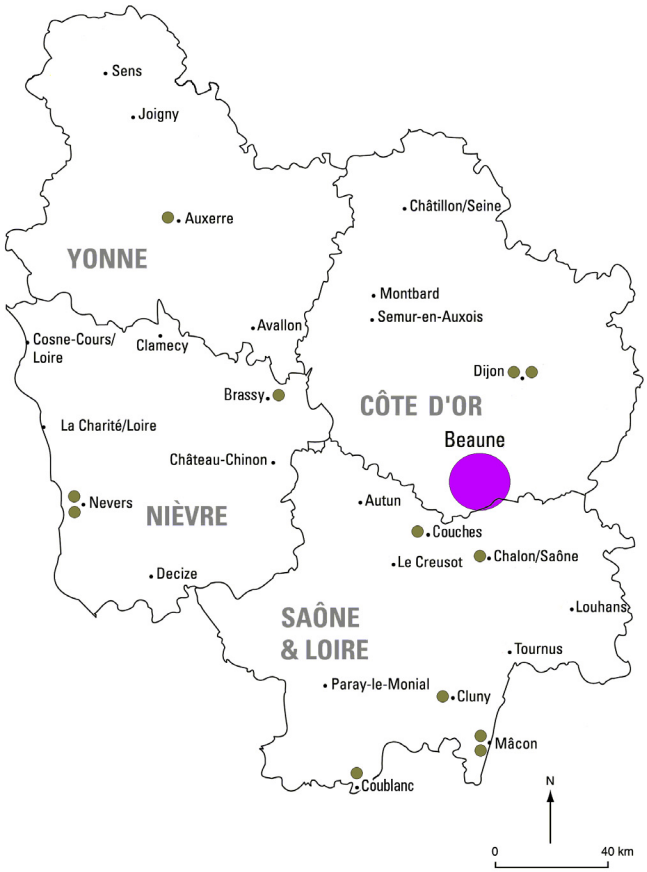

**JAZZ à BEAUNE**
**La JAZZerie - BP 174 - 21205 Beaune Cedex**
**tél : 03.80.22.23.24 / 06 30 75 23 42 - fax : 03.80.22.84.25**
**jazzabeaune@wanadoo.fr - www.jazzabeaune.com**

# JAZZ A BEAUNE

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association

**Equipe :**

- ***permanents :*** aucun salarié de l'association.
- ***bénévoles :*** 5 membres du bureau qui sont les moteurs de la structure (Jean-Jacques Hegner, président ; Denis Duveau, vice-président ; Anne-Carole Violot, secrétaire ; S. Charrière, trésorière ; Soizic Pinczon-du-Sel : vice-trésorière)
  10 bénévoles supplémentaires pendant le festival.

**Activité :**

Organisation du festival Jazz à Beaune durant le mois de septembre. Les deux concerts organisés dans l'année ne permettent pas véritablement de parler de saison, c'est pourquoi ils ne seront pas pris en compte dans l'étude.

- ***concept, démarche :***
  > volonté de promouvoir la diffusion du jazz à Beaune par la création d'événements tels que des concerts, des stages ou des rencontres. Sous l'appellation « festival jazz et grands vins de Bourgogne », la Jazzerie associe son projet à la découverte du vin, d'où le très fort soutien d'un partenaire privé de ce secteur.
  > programmation du festival : montrer le jazz dans toute sa diversité en passant du swing au jazz contemporain. Le festival se définit comme un lieu d'accueil (et de création) pour les musiciens actuels, de même que pour les musiciens régionaux.

- ***activités périphériques :***
  organisation d'expositions (photos, sculptures), proposition de masterclasses en partenariat avec l'école de musique de Beaune, projections de films et Atheneum des enfants (le jazz expliqué aux enfants).

- ***appartenance aux réseaux :*** CRJ Bourgogne.

- ***le festival - première édition en 2001*** (données et chiffres de l'année civile 2002) ***:***
  - *lieux utilisés :* le théâtre de Beaune (320 places), la Chapelle de l'Oratoire, place Carnot. A noter pour le festival 2003, utilisation d'un nouveau lieu, le Théâtre de Verdure (700 places).
  - *programmation 2002 :* Baptiste Trottignon Trio, Sara Lazarus Quartet, Tony Pagano/François Chassagnite Sextet, Jacky Terrasson Trio, Jazz Daniels Puddleurs, Big band de Belfort.
  - *nombre de jours :* 3
  - *nombre de formations :* 6
  - *nombre total de concerts:* 6 répartis en 3 séances
  - *nombre de concerts gratuits :* 2 ainsi que ceux présentés dans le « off »
  - *types de contrats musiciens :* données non fournies.

**Budget 2002 :** 22 796 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

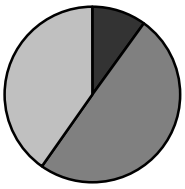

- Subventions publiques* (Cté de commune et d'agglomération) : 10 %
- Autres partenaires** : 49,8 %
- Recettes propres*** : 40,2 %

*depuis 2003, subvention du Conseil régional de Bourgogne
**partenaires professionnels : aucun jusqu'en 2002 ; depuis 2003, aide de l'Adami / partenaires privés : Drouhin, AXA, Crédit Mutuel, autres… *La maison Joseph Drouhin représente la majeure partie des apports des partenaires privés ; une intervention croissante depuis le début du festival.*
***billetterie, cotisations (pas de recette de bar)

**Répartition des dépenses en pourcentage**

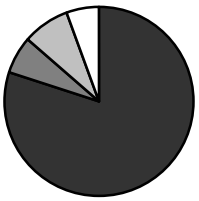

- Artistique : 80 %
- Fonctionnement : 6,5 %
- Technique : 8 %
- Communication : 5,5 %

**Résultat :** léger excédent

**Fréquentation** (année civile 2002)**:**

- ***festival :*** 435 entrées (dont 70 exonérées)

**Taux de remplissage** (année civile 2002)**:**

- ***festival :*** 68%

**Tarifs :** de 17 à 20 €.
2 tarifs différents selon le public. Tarifs identiques d'un concert à l'autre.

**Communication :** presse spécialisée, médias nationaux (hebdomadaires nationaux, radios), médias locaux (presse, télévision), site internet.
***Médias utilisés :*** Bourgogne Magazine, l'Express, différents magazines de jazz, le Bien Public, le Journal de Saône-et-Loire, Chérie FM, Nostalgie, France Bleu Bourgogne, Radio Campus, Radio Saulieu, France 3 Bourgogne. Le festival n'a aucun partenaire média.
***Rayon d'action :*** avant tout régional.

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, tracts/flyers, affiches, site Internet, radio.

## Quelles évolutions entre 2001 et 2002 ?

Le projet « Jazz à Beaune » a débuté en 2001, il est donc difficile de faire des constats sur les évolutions chiffrées, du fait du manque de recul par rapport à l'activité de cette association.

### *Le cadre budgétaire :*

Cette étude porte sur un festival récent (créé en 2001) ; bien que nous puissions difficilement analyser une évolution sur seulement 2 ans, des tendances très fortes semblent se dessiner.

Née d'une initiative totalement privée, même si l'intention était d'animer la ville de Beaune, l'édition 2001 a totalement été financée par des partenaires privés et les recettes de billetterie. Et malgré une intervention de la ville de Beaune (10% du budget global) la tendance demeure la même en 2002, à savoir, une forte contribution des partenaires privés et un taux de recettes propres élevé. Cette dernière qui se confirme en 2003, bien que pondérée par l'arrivée de nouveaux partenaires publics (Conseil régional) et professionnels (Adami) dans le montage financier, est très révélatrice du mode de gestion privilégiée par l'association et plus particulièrement son président Jean-Jacques Hegner.

Cette structure budgétaire éclaire la ventilation des dépenses.

#### Le budget artistique

A son lancement en 2001, le festival a bénéficié de la solidarité des musiciens, expliquant la relative faiblesse des dépenses artistiques pour cette année-là. Aussi augmentent-elles de plus de 150% dès la deuxième édition du festival. Cette progression a été rendue possible par le doublement des financements dès 2002.

Ces évolutions sont illustrées par le graphique ci-dessous :

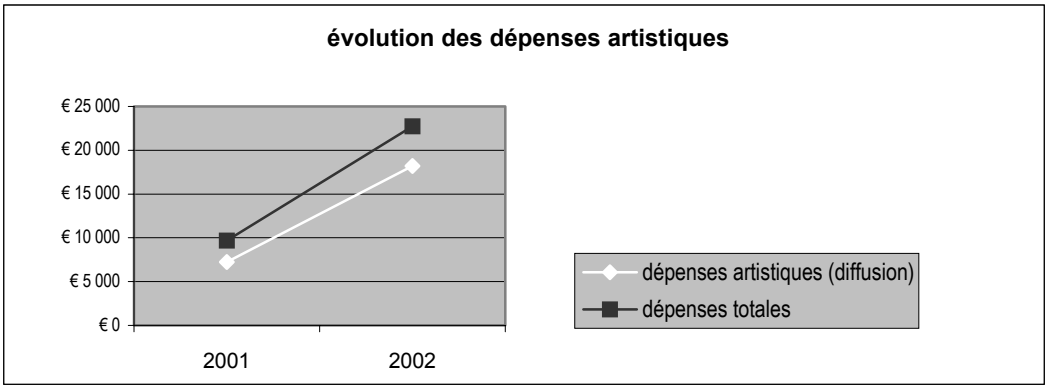


Le taux de couverture de 47,8% est relativement élevé et s'explique par le choix d'une gestion rigoureuse imposée par le cadre budgétaire même du festival.

#### La masse salariale

Jazz à Beaune est une association constituée exclusivement de bénévoles et qui n'envisage pas à court terme l'engagement d'un salarié.

### Le budget technique

Bien qu'en nette progression en 2002, il diminue néanmoins en valeur relative et représente seulement 8% du budget global.
A noter également que Jazz à Beaune bénéficie gracieusement des équipements municipaux en particulier du Théâtre municipal et de la Chapelle de l'Oratoire.

### Le budget communication

Les dépenses en communication restent faibles (environ 5% du budget total), conséquence sans doute de la jeunesse du festival, les efforts budgétaires étant dirigés vers d'autres postes. (De plus, le manque de disponibilité des bénévoles ne permet pas de développer de manière satisfaisante les actions dans ce secteur).

## *Le projet :*

Né de la volonté d'un acteur économique de la ville de Beaune (Jean-Jacques Hegner, restaurateur) par ailleurs soucieux de valoriser sa ville à travers son terroir et ses vins, ce festival intitulé « Festival Jazz et Grands Vins de Bourgogne » est suffisamment explicite quant à sa démarche ; démarche qui se veut également prudente sur le plan financier et qui concentre son projet sur 3 jours à raison de 2 concerts par soirée, même si 2003 témoigne d'une certaine ambition de développement (davantage de concerts, nouveau lieu, etc …) préfigurée en 2002 par la mise en place de concerts gratuits en centre ville.

## *Le public :*

Le taux de remplissage atteint près de 65% dès la première année du festival (68% en 2002). C'est une donnée très encourageante, signe d'un accueil favorable du public vis à vis de cette nouvelle manifestation.

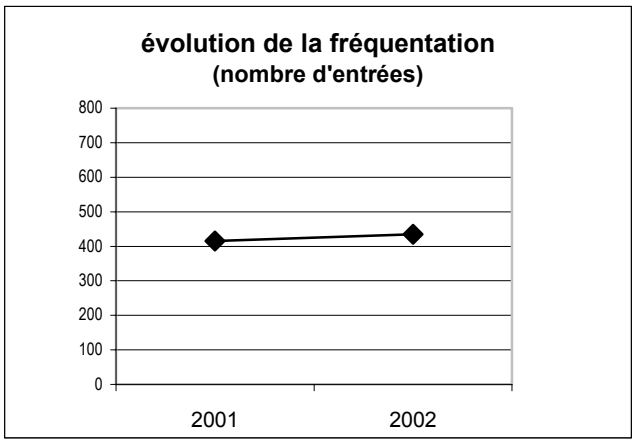

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Huit membres réellement actifs durant toute l'année animent sous l'impulsion de Jean-Jacques Hegner, président, la Jazzerie, association qui gère le festival. Même si comme nous l'avons vu, cette association est gérée de manière rigoureuse, nous ne pouvons pas encore évoquer « le fonctionnement d'une telle structure » ne disposant pas de local propre* et dont les animateurs – ayant tous par ailleurs des activités professionnelles – relèvent davantage du statut de « militants ».

Il convient également de noter – cela est suffisamment rare pour le souligner – l'implication très forte d'un partenaire privé, certes sans doute intéressé en terme de communication, dont il conviendra de suivre l'évolution dans le développement même du festival.

L'association est totalement consciente de ses limites en terme de capacité d'action, mais n'envisage pas de recrutement à brève échéance, même si elle en ressent pourtant le besoin. Seul le recours à des stagiaires sur des fonctions de coordination et administratives est envisagé.

**l'association devrait disposer d'un local mis à disposition par la ville de Beaune (à la maison des associations) début 2004.*

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

Dernier festival de jazz créé en Bourgogne dont la dimension « vitico-touristique » clairement assumée n'enlève rien à la qualité de la manifestation, Jazz à Beaune « festival jazz et grands vins de Bourgogne » bénéficie d'une situation géographique intéressante et d'une période relativement propice (seul festival à cette période). Un projet qu'il est difficile sur une si courte période d'évaluer, même si la tendance observée également sur 2003 confirme le souhait des organisateurs de proposer des concerts de qualité sans *a priori* d'esthétiques.

Le succès rencontré lors de ces deux premières éditions, (confirmé également en 2003) incite les organisateurs à voir plus grand à travers l'augmentation du nombre de jours, de concerts avec des nouveaux lieux, dont certains à plus grande jauge comme le Théâtre de Verdure*, afin d'envisager une programmation plus diversifiée et de plus grande notoriété, à côté d'un festival « off » (concerts gratuits en centre ville) en développement. A noter également que l'association, au-delà de ce festival, propose quelques concerts à l'année (de l'ordre de 2) afin de pérenniser son action sur Beaune, avec également l'objectif à terme d'une plus grande fréquence. Par ailleurs il semble que la Jazzerie apparaisse de plus en plus comme un partenaire important sur Beaune avec le Théâtre municipal, lequel, au cours de ces deux années a proposé deux concerts de jazz dans le cadre de sa saison.

La Jazzerie devrait donc à très court terme être confrontée à la maîtrise du développement de son projet et plus particulièrement au développement maîtrisé du festival. En effet, il est un seuil (en terme financier, organisationnel…) au-delà duquel l'organisation d'une telle manifestation demande une plus grande disponibilité donc une certaine professionnalisation.

Si ce festival dispose d'atouts incontestables (une reconnaissance de certains partenaires publics et professionnels ; une fidélité d'un public, validant ainsi une qualité de programmation ; un soutien important de partenaires privés ; une équipe de bénévoles motivée), il devra sans doute veiller à préserver son identité, sa taille à l'échelle de la ville et du territoire sur lequel il rayonne, veiller à une professionnalisation à côté des bénévoles ou à défaut à une structuration de l'équipe de bénévoles et sans doute engager une réflexion avec la ville de Beaune et le Théâtre municipal pour une politique concertée tant en saison que durant le festival lui-même, permettant ainsi d'intégrer cette manifestation au sein de la politique culturelle de la ville.

Les qualités de gestionnaire et l'esprit d'entreprise d'un président ouvert au dialogue devraient permettre à Jazz à Beaune de s'installer dans le paysage bourguignon pour le plus grand plaisir du public et ainsi d'offrir aux musiciens de la région et d'ailleurs un nouvel espace de confrontation et d'échange avec ce dernier.

**abandon du projet en 2004*

# d'jazz nevers-nièvre

## Rencontres internationales de jazz de Nevers

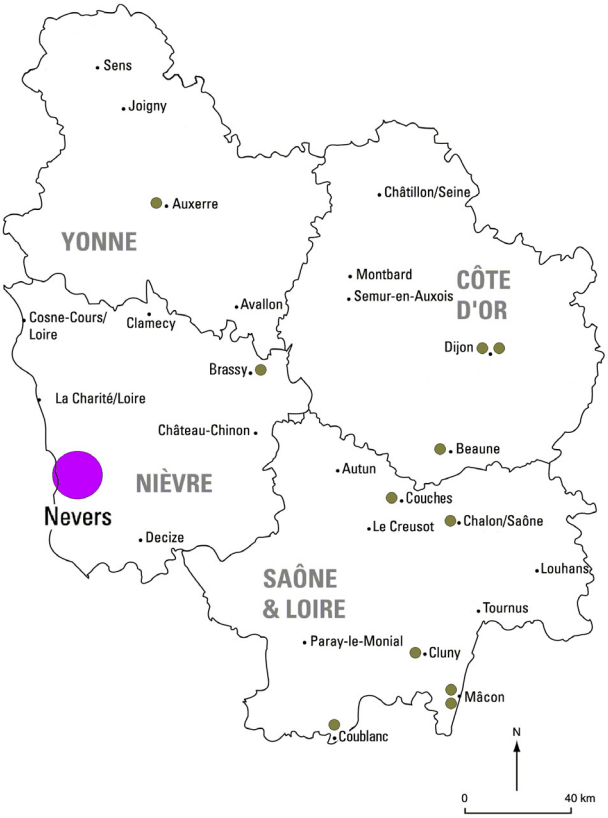

**D'JAZZ**

**3 bis place des reines de Pologne - BP 824 - 58008 Nevers Cedex**
**tél : 03.86.57.88.51 - fax : 03.86.57.93.05**
**nevers.djazz@wanadoo.fr - www.neversdjazz.com**

# D'JAZZ NEVERS-NIEVRE

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association

**Equipe :**

- ***permanents :*** 4 salariés permanents (Roger Fontanel, directeur à compter du 1er sept. 2000 ; Sabine Cassan, assistante ; Delphine Lafoix, attachée à l'information ; Brice Roux, chargé de production) pour une équivalence de deux temps pleins.
- ***bénévoles :*** Roger Fontanel, directeur bénévole de la création du festival jusqu'au 31 août 2000, aucun autre bénévole à l'exception de quelques stagiaires.

**Activité :**

Organisation d'un festival de 7 jours au mois de novembre (Rencontres internationales de jazz de Nevers) et d'une saison d'octobre à juin (saison D'Jazz Nevers-Nièvre).

- ***concept, démarche :***
  > projet artistique et culturel consacré au(x) jazz(s) et musiques improvisées et revendiquant une démarche d'établissement d'action culturelle.
  > deux axes construisent le projet. **Le festival**, temps fort en milieu urbain, fenêtre sur la création européenne, favorisant la découverte (nombreux concerts gratuits) et reposant sur une dynamique d'événement (public plus nombreux et plus divers). **La saison**, éclatée sur l'ensemble du département, permet de développer un travail de proximité géographique (concert délocalisés) et de décloisonnement, de sensibilisation et d'élargissement des publics (travail avec les lycées, ouverture à d'autres esthétiques, projets interdisciplinaires, résidences d'artistes…).
  > D'Jazz est soucieux de repérer et de soutenir les formations régionales.

- ***activités périphériques :***
  aucune activité d'enseignement n'est développée. Grande place à l'action culturelle avec un travail en collaboration avec des musées, des bibliothèques et des cinémas pour l'organisation régulière de concerts-analyses, de rencontres avec les artistes, d'expositions, de projections et de conférences. Travail en milieu scolaire à travers des actions de sensibilisation ainsi qu'avec des écoles de musique dans le cadre de masterclasses et de résidences associant les élèves.

- ***appartenances aux réseaux :*** AFIJMA, Tecmo, CRJB, RIDA, Réseau Auvergne-Bourgogne-Centre.

- ***la saison* - 1ère édition en 1998** (données et chiffres de l'année civile 2002) **:**
  - *lieux utilisés :* Théâtre municipal-Nevers (320 pl), Auditorium Jean Jaurès (100 pl.), Centre d'Art Contemporain-Pougues-les-Eaux (100 pl.), Lycée Alain Colas-Nevers (100 pl.), Espace culturel des Saules (250 pl.), MLAC-Clamecy (100 pl.), Abbaye-Corbigny (100 pl.), diverses salles dans les communes du département.
  - *programmation :* J-M Pilc Trio, Gian Maria Testa, MAM, Loops, Y. Rousseau, YOSHRÜ, L. De Wilde, PRINT, Le Temps du Repli, Baron Samedi, Mukta, Occidentale de Fanfare, Navigatore, Musicabrass, S. Beuf Trio, AJT Guitar Trio, Ding Dong Brass, Monk'o Marok.
  - *nombre de soirées :* 20
  - *nombre de formations :* 19
  - *nombre total de concerts :* 23 (23 séances)
  - *nombre de concerts gratuits :* 9
  - *types de contrats musiciens :* contrats d'engagement et de cession. 95 musiciens au total, dont 28 sous contrat d'engagement.

- ***le festival* - première édition en 1987** (données et chiffres de l'année civile 2002) **:**
  - *lieux utilisés :* Maison de la culture de Nevers (980 pl.), Théâtre municipal-Nevers (320 pl.), PAC des Ouches (90 pl.), Auditorium Jean Jaurès (100 pl.), Café Charbon (120 pl. assises, 200 debout).
  - *programmation :* Bumcello, Nojazz, B. Lagrène Gipsy Project, Satoko Fujii Quartet, PAF trio + D. Youssef, R. Boni/J. McPhee, Y'en a qui manquent pas d'air, Virage, F. Corneloup Quartet, E. Sharp/B. Previte, Gunter Sommer, S. Kassap/H. Labarrière, ICP Orchestra, D. Humair Baby Boom Quartet, Han Bennink, Tin Hat Trio, L. Sclavis Napoli's Walls, A. Ibrahim Trio, Zephyrologie, X. Garcia Solo, A. Furioso, J-M. Machado Sextet, Bojan Z Quintet, Dee Dee Bridgewater.
  - *nombre de jours :* 7
  - *nombre de formations :* 24
  - *nombre total de concerts:* 24 répartis (17 séances)
  - *nombre de concerts gratuits :* 10
  - *types de contrats musiciens :* 7 contrats d'engagement, 17 contrats de cession. 106 musiciens au total (21 sous contrat d'engagement).

**Budget 2002 :** 513 126 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

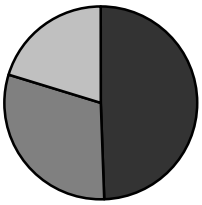

- Subventions publiques (Etat-DRAC, conseil régional, conseil général, agglomération de Nevers) : 49,55 %
- Autres partenaires* : 30,16 %
- Recettes propres** : 20,29 %

*partenaires professionnels : Adami, Sacem, Spedidam, CNV, FCM / partenaires privés : Caisse d'Epargne Bourgogne, Hôtel Kyriad, Caisse des dépôts et consignation, France Télécom, divers, et valorisations d'apports / coproductions : parts de coproductions et valorisations d'apports / aides diverses : aides à l'emploi
**recettes propres : billetterie, autres (pas de recettes bar)

**Répartition des dépenses en pourcentage**

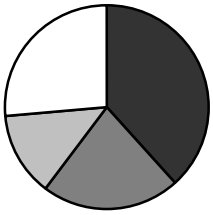

- Artistique : 38,25 %
- Fonctionnement : 22,08 %
- Technique : 13,24 %
- Communication : 26,43 %

**Déficit :** 1,77 %

**On estime la répartition du budget entre le festival (activité la plus ancienne de l'association) et la saison de 2/3 pour le festival et de 1/3 pour la saison. Cette répartition ainsi que la différence entre les deux projets justifient une étude séparée des deux activités.**

**Fréquentation** (2002) **:**
- ***festival :*** 3 866 entrées (dont 759 exonérées)
- ***saison :*** 2 705 entrées (dont 259 exonérées)

**Taux de remplissage :**
- ***festival :*** 89,6%
- ***saison :*** 60,8%

**Tarifs :** il existe deux grilles de tarifs selon le type de manifestations organisées :
- ***festival :*** les tarifs vont de la gratuité à 24 € selon les soirées et le type de public
- ***saison :*** de 4,5 à 16 € selon les soirées et le type de public

**Communication :**
- ***festival :*** médias spécialisés > presse spécialisée jazz ; chaînes musicales ; médias nationaux : quotidiens nationaux et radios nationales ; médias régionaux > presse régionale et télévision locale.
- ***saison :*** essentiellement les médias locaux > presse régionale et locale, radios locales.

*Partenaires médias :*
- ***festival :*** Télérama, France Musiques, Mezzo, Jazzman, Le Journal du Centre, France Bleu Auxerre, France 3 Bourgogne Franche-Comté.
- ***saison :*** Koikispass, Le Journal du Centre.

*Rayon d'action :*
- ***festival :*** national
- ***saison :*** périmètre régional mais surtout départemental.

**Supports de promotion :**
- ***festival:*** plaquettes/programmes, tracts/flyers, affiches, cartes postales, kakemono…
- ***saison :*** plaquettes/programmes, tracts/flyers, affiches.

## Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

### *Le cadre budgétaire :*

Un budget global non négligeable (500 000€ en 2002) qui progresse (+7% en 2 ans) et qui se caractérise par l'apport de financements publics entre 48 et 49%, de financements professionnels de l'ordre de 13% et des recettes propres entre 18 et 20%.

Cette tendance – qui se vérifie sur l'exercice 2003 – confirme la stabilité de la structure budgétaire dont les moyens progressent régulièrement (et modestement) chaque année dans le cadre d'une convention tripartite impliquant le Ministère de la culture, la Communauté d'agglomération de Nevers et le Conseil général de la Nièvre.

#### Le budget artistique

Un budget artistique dont la baisse sensible en 2001 ne traduit pas une diminution de l'activité mais davantage des choix de programmation. Cette baisse, qui est à rapprocher de la progression des frais de fonctionnement (cf. ci-après), sera de courte durée. Une augmentation du budget artistique dès 2002, confortée également sur l'exercice 2003 inversera cette tendance.

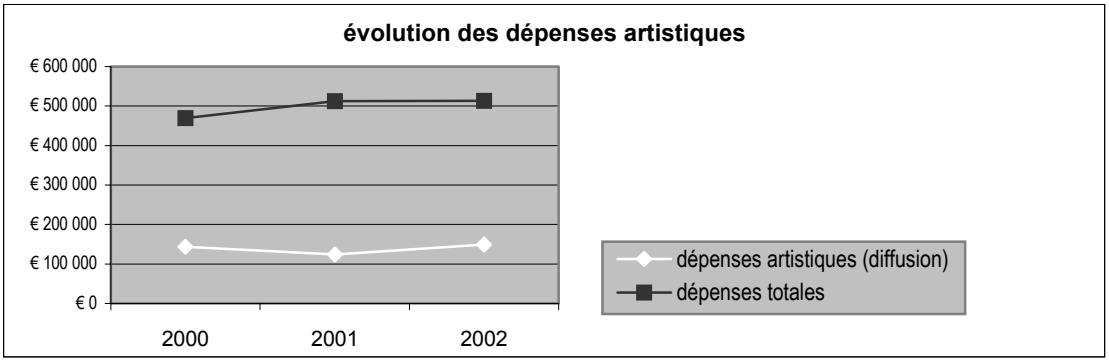


#### La masse salariale

La masse salariale progresse de manière très importante en 2001 (+70%) et correspond à la prise en compte dans le budget de la structure du salaire du directeur (salarié à temps plein par le CRJ Bourgogne nouvellement créé et mis à disposition de D'Jazz à temps partiel dans le cadre d'une convention et facturation entre les deux structures).

A noter que cette fonction a été exercée bénévolement durant 13 ans et que seule l'économie des deux structures (D'Jazz et CRJ Bourgogne) et de fait les économies d'échelle ont permis ce salariat, qui devenait indispensable au vu de la taille du projet et de son ambition de développement.

A noter aussi un seul salarié dans le cadre du dispositif NSEJ, poste qui sera perrénisé au terme du dispositif d'épargne consolidée choisi par D'Jazz.

#### Le budget technique

Ce budget se caractérise également par une grande stabilité (de l'ordre de 13 à 14% entre 2000 et 2002). Il convient toutefois de signaler qu'un peu plus d'1/3 de ce budget correspond à la valorisation de la mise à disposition d'équipements culturels et personnels gérés par la ville de Nevers et la Maison de la culture de Nevers.

### Le budget communication

Budget également stable sur cette période. Toutefois il convient également de signaler une légère progression des charges de personnel affectées à ce secteur en 2002 correspondant à l'engagement d'une chargée de l'information et de l'action culturelle.

L'exercice 2003 confirmera cette tendance avec un budget communication plus important en valeur absolue.

## *Le projet :*

Créées en 1987 les Rencontres internationales de jazz de Nevers sont devenues au fil des ans un festival important au niveau français et européen, et ainsi incontournable en Bourgogne.

Ce projet, à l'origine de la création de l'association D'Jazz (gérer un festival), s'est très vite étoffé au terme de 6/7 ans en développant parallèlement à ce festival, dans un premier temps, une action de diffusion régulière à Nevers et dans la Nièvre en saison, et par la suite, la mise en œuvre d'un véritable projet d'action culturelle et artistique autour du jazz et des musiques improvisées avec l'ambition d'une cohérence globale festival / saison beaucoup plus lisible dès 2003.

## *Le public :*

La fréquentation globale (festival et saison confondus) est de l'ordre de 6 500 spectateurs hors concerts/animations et parades ne donnant pas lieu à une comptabilisation précise, avec toutefois une baisse réelle en 2001 concernant la saison mais qui ne semble pas très significative à la lumière du redressement opéré en 2002.

Par ailleurs l'analyse des taux de remplissage illustre cette évolution sur 3 ans et confirme la fidélité du public particulièrement sur le festival.

Le graphique ci-dessous illustre cette évolution.

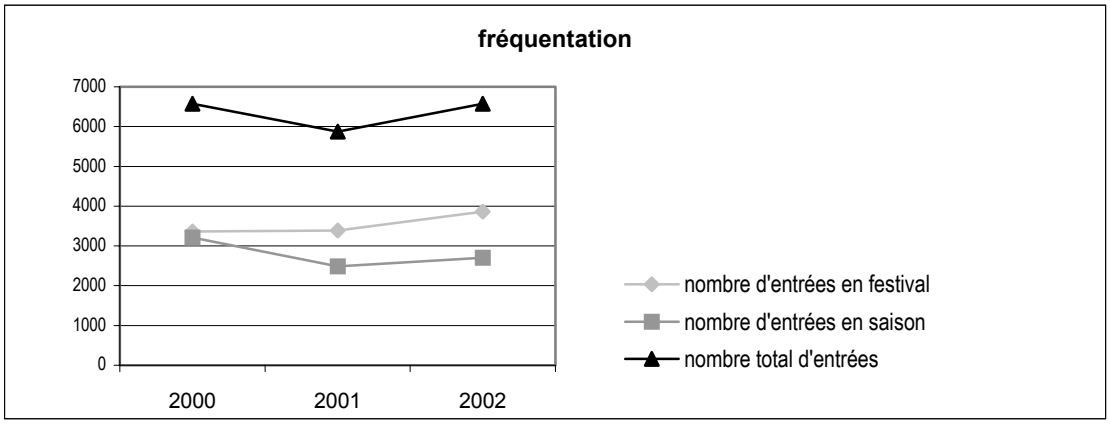

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Si l'association de gestion D'Jazz demeure la même qu'à la création des Rencontres internationales de jazz de Nevers, la structure a beaucoup évolué et son mode de fonctionnement actuel est la conséquence d'un processus de développement maîtrisé qui a longtemps privilégié le budget artistique aux charges de fonctionnement. Au fil des évolutions qui a vu le festival devenir l'un des rendez-vous majeurs du jazz en France, être à l'origine de l'Afijma (Association des Festivals innovants en jazz et musiques actuelles) et s'engager dans la mise en œuvre d'un projet d'action culturelle plus global sur Nevers et la Nièvre, il était devenu indispensable pour D'Jazz de se doter d'une équipe professionnelle à la hauteur de ses ambitions et dont l'un des paliers majeurs fut le salariat du directeur (bénévole de la structure durant 13 ans).

La création du CRJ Bourgogne (projet porté par le directeur de D'Jazz) fut l'occasion de cette évolution. L'économie d'échelle (partage de locaux et de personnel) permit cette évolution sans pénaliser le projet artistique et culturel développé par D'Jazz. Quatre salariés correspondant à 2,5 équivalents temps pleins constituent l'équipe de D'Jazz.

Au-delà de la pérennisation du poste d'un salarié recruté dans le cadre du dispositif NSEJ qui est aujourd'hui acquise grâce à la mesure d'épargne consolidée et une anticipation budgétaire, il apparaît nécessaire pour D'Jazz d'envisager un nouveau recrutement afin de développer davantage le travail d'action culturelle et également de faire face à une surcharge de travail gérée jusqu'à présent grâce à un investissement important de l'équipe professionnelle.

## *2/ Le projet, évolutions et perspectives*

L'histoire et l'évolution même du projet favorisent en quelque sorte une perception bipolaire de ce dernier avec d'un côté les Rencontres internationales de jazz de Nevers, festival représentatif de la création jazzistique contemporaine, laboratoire de nouvelles expériences musicales et également témoin de l'histoire et de celle qui est en train de s'écrire ; et de l'autre une saison D'Jazz Nevers / Nièvre développant un projet articulé autour d'une action de diffusion et plus globalement d'un projet d'action culturelle autour de cette/ces musique(s) à Nevers et dans la Nièvre.

Toutefois dès 2001 l'ambition de D'Jazz est d'aller plus loin avec l'objectif d'une reconnaissance de scène conventionnée départementale jazz. Bien que disposant d'une certaine façon de cette reconnaissance à travers un conventionnement tripartite (Ministère de la culture, Communauté d'agglomération de Nevers et Conseil général de la Nièvre) renouvelé trois fois depuis 1995 (*a priori* seul exemple de

conventionnement liant un festival à l'ensemble de ses partenaires) c'est davantage, semble t-il, vers une plus grande cohérence d'un projet artistique et culturel consacré au jazz et musiques improvisées (avec un temps fort que sont les Rencontres internationales de jazz de Nevers) et favorisant l'interdisciplinarité en particulier avec la danse contemporaine mais aussi avec les autres esthétiques musicales, que semble s'acheminer D'Jazz.

L'ancrage du festival et plus globalement du projet sur Nevers et la Nièvre, sa reconnaissance à l'échelle européenne, sa bonne médiatisation régionale et nationale, son inscription dans les réseaux, constituent indiscutablement des atouts pour atteindre cet objectif.

Par ailleurs la situation budgétaire saine de la structure, au-delà de la rigueur de gestion dont elle témoigne, permet d'envisager favorablement cette évolution même si les responsables sont conscients des limites de la progression des financements publics comme de la nécessité de mobiliser d'autres partenaires.

# L'Arrosoir

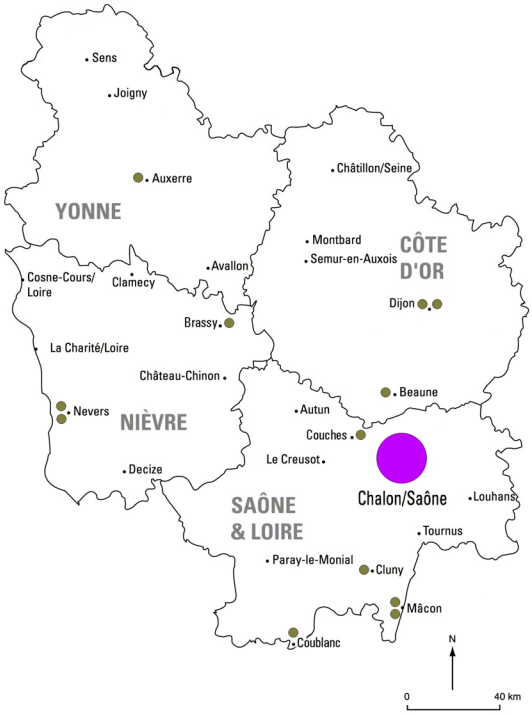

## L'ARROSOIR

**Association Jazz Club de Chalon-sur-Saône**
**11 impasse de l'Ancienne Prison - 71100 Chalon-sur-Saône**
**tél : 03.85.48.86.88 - fax : 03.85.48.23.62 arrosoir.jc@wanadoo.fr - www.scenes-jazz.com**

# L'ARROSOIR

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association

**Equipe :**

- ***permanents :*** 2 salariés de l'association dans le cadre du dispositif NSEJ (Claude Spiteri, directeur, chargé de la programmation et régisseur ; Stéphanie Monnot, chargée de communication et d'administration)
- ***bénévoles :*** 6 bénévoles constituent le noyau dur d'une association militante présidée par Michel Gillot (Céline Tamburini, trésorière ; Cyril Bonnier ; Thomas Duval ; Bob Pleinet ; Françoise Pierret).
  D'autres bénévoles complètent cette équipe pour chaque concert de la saison, sur des fonctions plus organisationnelles (bar, billetterie,…)

**Activité :**

Organisation de la saison de l'Arrosoir et d'un festival biennal.

- ***concept, démarche :***
  > diffuser les jazz(s) actuels, les musiques improvisées et certaines musiques traditionnelles vivantes.
  > période de festival (tous les 2 ans) : faire entendre sur un temps réduit toute la palette des musiques programmées sur une saison, favoriser les croisements de public.
  > programmation : jazz actuel français et européen.
  > soutien aux musiciens régionaux en leur proposant non seulement un lieu de diffusion, mais également un espace de travail répétition résidence.

- ***activités périphériques :***
  organisation de répétitions publiques, de rencontres avec les artistes, d'expositions, de projections et de conférences. Il existe un travail régulier avec les cinémas et les écoles de musique (pour des projets de diffusion et des masterclasses). Le travail en milieu scolaire passe également par l'organisation de « balances ouvertes ». Il existe également au sein du lieu une importante activité d'enseignement et de pratique collective.

- ***appartenance aux réseaux :*** CRJB, Fédération des scènes de jazz et musiques improvisées.

- ***la saison*** (données et chiffres de l'année civile 2002) ***:***
  - *lieux utilisés :* l'Arrosoir pour la majorité des concerts organisés (capacité de 100 places assises et 150 places debout) ; utilisation ponctuelle d'autres lieux dont la Grange Rouge à Louhans (150 places), le Théâtre de la rue aux Fèvres (350 places), salles des fêtes de différentes communes des environs de Chalon-sur-Saône.
  - *programmation :* Trio Thuillier, Hill Story Band, Monky Brass Band, Le Collectif, Croc'Notes, Yves Robert Quintet, classe du conservatoire, Big Band Chalon-Bourgogne, Workshop, Actotors Studio, Yorshrü, Chris Culpo, Légende la Lune, Meï Teï Sho, Marc Ducret trio, l'Muzzic, Trio N'Co, Ateliers Théâtre de St-Marcel, Collectif Impulsion, Tatitaté, Odos Quartet, Electro Funk, Triangle à Bascule, Otna Eakhet, François Couturier trio, Paul Faure trio, Duo Wolfmann Mansuy, Frasques, Collignon Solo.
  - *nombre de soirées :* 26
  - *nombre de formations :* 28
  - *nombre total de concerts :* 28 répartis en 26 séances
  - *nombre de concerts gratuits :* 1
  - *types de contrats musiciens :* 90% de contrats d'engagement et 10% de contrats de cession.

**Budget 2002 :** 92 411 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

- Subventions publiques (Etat-DRAC, conseil régional, ville de Chalon) : 48,2 %
- Autres partenaires* : 37,4 %
- Recettes propres** : 14,4 %

*partenaires professionnels : aucun en 2002 du fait de la crise financière qu'a traversé l'association. Perspectives de retour de ces aides pour les années à venir / coproductions : parts de coproduction et valorisations d'apport / aides diverses : aides à l'emploi
**billetterie, recettes bar, cotisations. A noter que la billetterie ne représente que 52,4 % de la totalité des recettes propres.

**Répartition des dépenses en pourcentage**

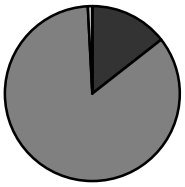

- Artistique : 14,5 %
- Fonctionnement : 84,6 %
- Technique : 0,9 %
- Communication : 0 %

**Résultat :** déficit cumulé de l'ordre de 2 500 € fin 2002 (2,7 % du budget)

**Fréquentation** (2002) **:** 1 319 entrées (dont 156 exonérées)

**Taux de remplissage** (2002) **:** 51%

**Tarifs :** de 5 € à 8 €. (à noter que les concerts du collectif en partenariat avec le CNR sont à 3 €). Il existe 2 tarifs différents selon le type de public et un seul éventail de tarifs pour tous les concerts.

**Communication :** presse spécialisée, médias locaux (presse régionale).
***Médias utilisés :*** le Journal de Saône-et-Loire, l'Indépendant du Louhannais, la Renaissance, Jazzman, Trad magazine.
***Rayon d'action :*** département de la Saône-et- Loire, villes de Beaune et de Dijon.

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, tract/flyers, affiches, site Internet (radio et télévision, très rarement).

# Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

## *Le cadre budgétaire :*

**Tout d'abord un préalable d'importance afin de pondérer les analyses qui vont suivre.**
La période retenue (2000/2001/2002) pour cette étude correspond en grande partie à la période de crise financière qu'a traversée l'Arrosoir et dont les premiers signes sensibles de redressement ne sont lisibles que sur l'exercice 2003. Chaque fois que cela sera possible nous donnerons des informations sur la situation financière 2003 afin d'apporter un juste éclairage sur la situation du jazz club de Chalon-sur-Saône.

La clôture de l'exercice 2000 avec un déficit de 17 275 € soit 17 % du budget, imposait à l'association des mesures drastiques immédiates – sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement – sous peine d'être irrémédiablement condamnée à disparaître. Ceci explique la chute brutale du budget global de l'association de près de 26 %, laquelle fin 2002 réussissait à éponger 87 % de son déficit cumulé 2000 et 2001. L'analyse des postes ci-après devra se faire en pleine connaissance de ces informations.

### Le budget artistique

L'évolution des dépenses artistiques est significative de la période de crise traversée par l'Arrosoir et reflète les décisions prises par les responsables. En effet, entre 2000 et 2001, les dépenses artistiques, comme les recettes propres diminuent d'environ 45 %. En 2002, les dépenses artistiques sont encore divisées de moitié et ce taux faible s'explique par l'organisation de nombreux concerts de soutien.

Ce processus est inversé dès 2003 et devrait se confirmer sur l'exercice 2004. Ces évolutions sont illustrées par le graphique ci-dessous :

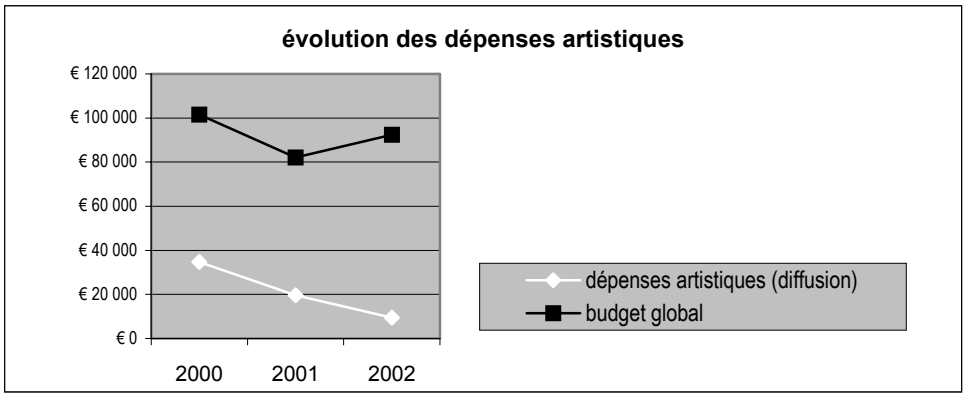


Le taux de couverture de 2002 très élevé avec 73% témoigne quant à lui du processus de redressement financier engagé par le Jazz club dont l'un des aspects consistait à maintenir un taux de recettes propres important, malgré un budget artistique en diminution.

Enfin, on peut remarquer des évolutions quant à l'origine même des formations accueillies. En effet, si entre 2000 et 2001, la majorité des formations étaient des formations nationales, en 2002, l'Arrosoir accueille un plus grand nombre de formations régionales, permettant ainsi de maintenir une activité de diffusion à moindre coût.

### Le budget technique

Les dépenses techniques sont très faibles (elles ne représentent que 0,9 % des dépenses totales en 2002). Là encore, ces données reflètent l'importance des économies réalisées pour assainir la situation de l'Arrosoir.

### Le budget communication

Les dépenses en communication représentaient entre 2000 et 2001 une part très faible du budget total (entre 3 et 4,5 %) et étaient nulles en 2002. En effet, certains postes ont dû être provisoirement sacrifiés pour réaliser les économies nécessaires à la sortie de crise.

### La masse salariale

Contrairement à l'ensemble des postes ci-dessus qui ont diminué sensiblement sur 2 ans reflétant le plan de redressement de la structure, la masse salariale progresse de 63 % sur les deux années. Cette apparente contradiction illustre la volonté du président, et plus globalement de l'association, d'engager des mesures d'assainissement financier mais également de professionnaliser l'équipe à travers la transformation du poste de Claude Spiteri en qualité de directeur, et l'embauche d'une nouvelle salariée sur un profil communication-administration, une création de poste rendue possible grâce au dispositif NSEJ qui finance pour l'essentiel les charges de personnel.

Le choix d'avoir deux salariés permanents – qu'il ne s'agit pas de remettre en cause en tant que tel – doit cependant amener les responsables à engager une réflexion sur la structure budgétaire même du club. En effet les frais de fonctionnement représentent environ 80 % du budget en 2002 et il conviendrait dans la stratégie de développement à terme du club que ce ratio puisse redescendre au profit d'un rééquilibrage au bénéfice d'un budget artistique plus conséquent.

Les chiffres 2003 confirment la tendance du redressement financier de l'Arrosoir qui, s'il vient de franchir un obstacle difficile sans cesser son activité, devra néanmoins faire preuve d'autant de détermination et d'imagination pour faire face d'ici quelques années au financement de ses postes de permanents, indispensables au bon fonctionnement du club.

## *Le projet :*

Bien que l'esprit du projet développé à l'Arrosoir soit resté le même durant ces trois années, il est indéniable que l'ambition artistique a quelque peu été freinée pour faire face à une crise qu'il était urgent de juguler. Néanmoins le rythme de programmation (26 à 28 concerts par saison) a pu être maintenu et participait également de la stratégie de « sauvetage » du club.

## *Le public :*

Si 2001 confirmait une tendance déjà lourde de désaffection du public, l'année 2002 à coup sûr, préfigure sinon un redressement définitif, en tout cas l'attachement du public à l'Arrosoir.
Conséquence directe sans doute des concerts de soutien et de toutes les actions militantes qui ont pu être engagées, cette fidélisation d'un public (qui a plus que doublé en 1 an) constitue le premier signe encourageant pour un Club sur la voie du redressement.
L'exercice 2003 enregistre une progression de 23% du public avec une moyenne de 90 spectateurs (contre 51 en 2002). Le début de l'exercice confirme cette tendance à la hausse.

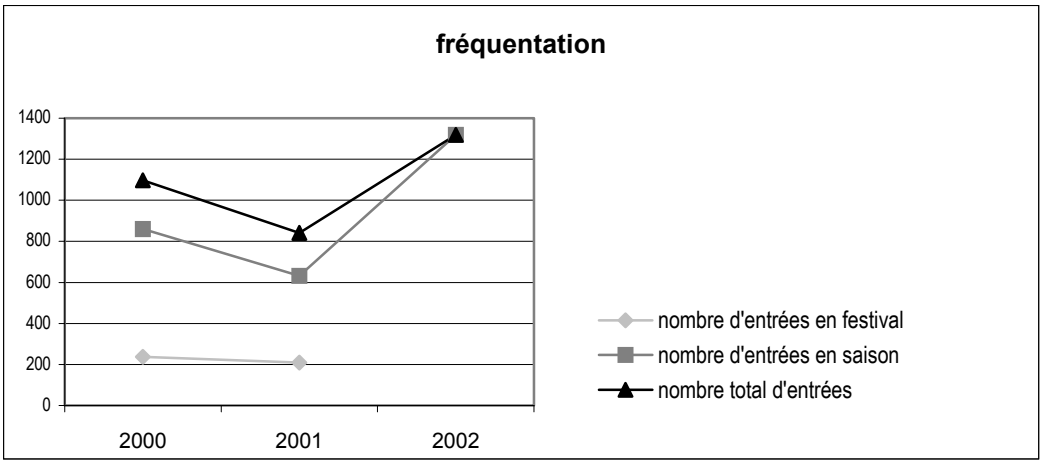

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Le jazz club de Chalon-sur-Saône – sans remonter à la nuit des temps – est sans doute le plus ancien club de Bourgogne installé dans ses murs, les caves de l'ancienne prison de la ville situées à deux pas des zones piétonnes. Ne fêtait-il pas d'ailleurs ses 30 ans en novembre 2001 ! Nous nous attacherons surtout à la période récente (2000) où ce jazz club décida de changer de nom préférant l'Arrosoir, symbole d'un changement et d'une ouverture, voulus résolument par la nouvelle équipe et son président Michel Gillot.

Bien que membre fondateur de la Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées, les responsables ont souhaité ouvrir le lieu à d'autres expressions musicales (musiques traditionnelles) et artistiques (expositions, petites formes théâtrales…) pariant ainsi sur la mixité des publics. Cet esprit d'ouverture se retrouve nécessairement au sein d'une association militante qui gère le lieu et dont les membres bénévoles jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement même des activités. Ce militantisme qui a précédé la phase de professionnalisation avec l'engagement de deux salariés est toujours très présent et constitue l'une des particularités de l'Arrosoir ; en effet l'association n'a jamais totalement délégué la responsabilité de gestion ou d'animation du lieu et ce partage de responsabilités explique sans doute pour partie la crise qu'a traversé le club récemment.

Conscient des dysfonctionnements à l'origine du déficit, l'association a opté pour un resserrement des responsabilités essentiellement partagées entre le président, la trésorière et les deux permanents. Toutefois cette étude a permis de mettre en lumière certaines carences non pas dans les choix de gestion – nous avons vu que l'association a su prendre les mesures qui s'imposaient – mais surtout dans les modes de gestion ; en effet l'association ne dispose pas d'outils lui permettant une gestion budgétaire fine et analytique en temps réel. L'investissement dans un logiciel de gestion doublé d'une session de formation semble souhaitable à l'équipe tant pour sa gestion au quotidien que pour pouvoir fournir à ses partenaires tout document nécessaire à l'instruction de dossiers.

Quant à l'équipement, l'Arrosoir dispose d'un très bel outil de travail, assurément la plus belle salle (club) consacrée au jazz en Bourgogne, qui a indiscutablement une âme et qui a bénéficié de différents aménagements financés par la ville de Chalon. Un lieu chaleureux, convivial, où public et artistes aiment à se retrouver. Seule ombre au tableau, des locaux administratifs trop vétustes ne permettant pas à l'équipe de travailler dans de bonnes conditions.

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

La crise que vient de traverser l'Arrosoir est peut-être une chance pour le club pour peu que des enseignements en soient tirés.

La capacité de l'association à faire face à la gravité de la situation ainsi que le diagnostic sans complaisance que les responsables ont dressé à leurs partenaires lors d'une table ronde en 2001 dont ils avaient confié l'organisation au CRJ Bourgogne, sont autant d'éléments qui permettent d'affirmer que l'Arrosoir est reparti sur de bons rails même si certaines difficultés demeurent encore.

Autre élément, et d'importance, qui conforte cette hypothèse : l'Arrosoir est le seul club en Bourgogne à avoir formalisé un projet (remis à l'ensemble des partenaires publics). Ce dernier sous-tendu par une réflexion tant sur les choix esthétiques et orientations du club que sur l'environnement socioculturel, témoigne également d'une volonté de développement et d'inscrire le projet de l'Arrosoir dans la durée.

Après un exercice 2003 quelque peu difficile mais qui ne remet pas en cause le processus d'assainissement financier de l'association, l'exercice 2004 devra être celui du parachèvement du redressement et de l'implication de nouveaux partenaires dans le montage financier du club chalonnais sur la base même du projet défendu par ses animateurs. En effet l'Arrosoir est le club bourguignon le plus important car le seul à gérer un équipement de cette taille et à en supporter l'ensemble des charges de fonctionnement ; à ce titre il se rapproche sans doute plus d'autres clubs sur le territoire national tel l'AJMI à Avignon, voire le Petit Faucheux à Tours (dans sa précédente salle)…

C'est indiscutablement un paramètre à rappeler et que devront prendre en compte outre ses animateurs les partenaires actuels et potentiels du jazz club. En effet le développement de l'Arrosoir à la hauteur des ambitions affichées passe inévitablement par l'analyse objective de ces contraintes structurelles. Des choix de direction et gestion qui seront faits pour y répondre concrètement dépendra non seulement le dynamisme du club mais également sa capacité à se développer. Cet enjeu bien perçu ne peut qu'encourager l'équipe de l'Arrosoir à poursuivre sur la voie d'une plus grande professionnalisation tant dans le domaine de la gestion que de l'organisation.

# Crescent jazz-club

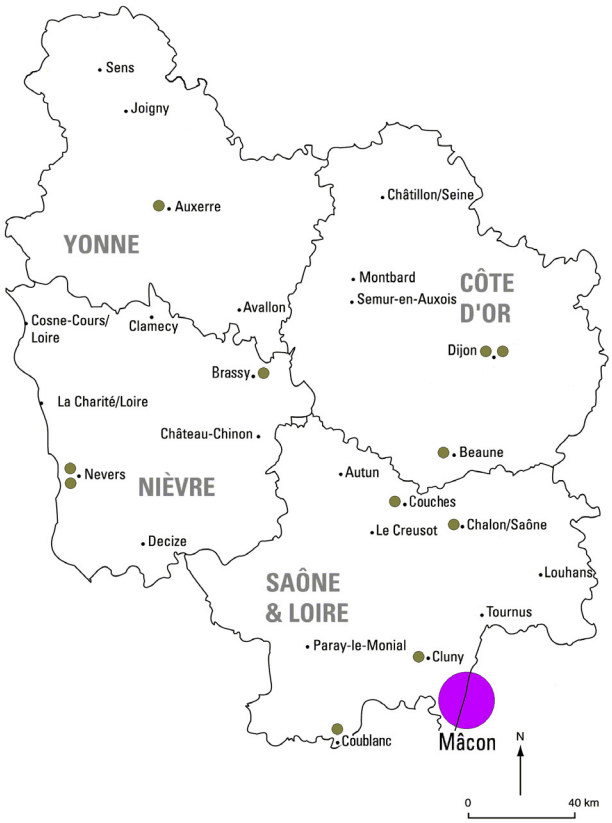

## CRESCENT JAZZ CLUB

**Association Crescent Jazz Club - 83 rue Rambuteau - 71000 Mâcon**
**tél : 03.85.39.08.45 - fax : 03.85.38.44.55 - crescentjazz@aol.com**

# CRESCENT JAZZ CLUB

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association

**Equipe :**

- ***permanents :*** 1 salariée (Anaïs Guillaumeau, coordinatrice et gestion administrative).
- ***bénévoles :*** 6 membres du bureau (Manuela Amorin, présidente ; J-P Depardon, vice-président ; Andrée Moirod-Gallix, trésorière ; Marc Bonnetain, secrétaire ; Philippe Jeton, secrétaire adjoint ; Annie Prost, comptable). 5 autres bénévoles sont également membres du conseil d'administration et sont actifs dans l'association.
  D'autres bénévoles (entre 5 à 15 personnes) s'investissent dans le fonctionnement du club et du festival.

**Activité :**

Organisation de 18 à 22 concerts dans la saison et d'un festival de trois jours en clôture de saison.

- ***concept, démarche :***
  > présenter une saison variée avec une programmation aussi bien régionale que nationale voire internationale. Le festival s'inscrit dans la même démarche.
  > intégrer dans la saison des formations en résidence et favoriser la création.
  > la programmation va du bop au jazz moderne avec des ouvertures vers le blues et l'électro, le jazz-rock, la chanson, les musiques traditionnelles.
  > favoriser la rencontre entre artistes nationaux ou internationaux et musiciens bourguignons.
  > nombreuses jam sessions

- ***actions périphériques :*** activité importante d'enseignement (hebdomadaire), actions scolaires.

- ***appartenance aux réseaux :*** CRJB

- ***la saison* - première édition en 1995** (données et chiffres de l'année civile 2002) ***:***
  - *lieux utilisés :* Le Crescent pour la grande majorité des concerts (50 pl), la cave à musique (300 pl), Auditorium (250 pl).
  - *programmation :* Gaël Horellou quintet, Baptiste Trotignon trio, Y. Brouqui quartet, Steve Grossman et George Brown, Jerry Bergonzi quartet, Trio Brun-Zenino-Foucher, Palo Alto, Trio Borghi-Zenino-Foucher, Laurence Allison quartet, Trio Gallix-Braff-Miccolis, Trio Sepatro, Power quartet, Sara Lazarus, Jean-Benoît Culot Trio, G. Mole, les Cookies, Eric Prost, Do It, H. Paganoti.
  - *nombre de soirées :* 18
  - *nombre de formations :* 20
  - *nombre total de concerts :* 18 répartis en 18 séances
  - *nombre de concerts gratuits :* 1 + jam sessions (6 non comptabilisées dans le total des concerts)
  - *types de contrats musiciens :* 18 formations sous contrat d'engagement (72 musiciens), 1 sous contrat de cession

- ***Le festival* - première édition en 1996** (données et chiffres de l'année civile 2002) ***:***
  Les chiffres ci-dessous ne font pas référence aux concerts organisés en plein air dans la ville de Mâcon.
  - *lieux utilisés :* Le Crescent (50 pl), Auditorium (250 pl), plusieurs concerts en plein air.
  - *programmation :* Laurence Allison, Quartet Crescent, Loïc Rechard et François Chassagnite, Trio Sarrien / Bex / Pagano, The non Harmonix, Michel Zenino quartet.
  - *nombre de jours :* 5
  - *nombre de formations :* 5
  - *nombre total de concerts:* 5 répartis en 5 séances
  - *nombre de concerts gratuits :* 1
  - *types de contrats musiciens :* 5 formations sous contrat d'engagement (soit 24 musiciens)

**Budget 2002 :** 100 532 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

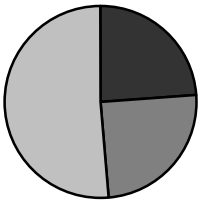

- Subventions publiques (Etat-DRAC, conseil général, ville de Mâcon) : 23,78 %
- Autres partenaires* : 24,75 %
- Recettes propres** : 51,47 %

*partenaires professionnels : Spedidam, aucun partenariat privé / coproductions : part de coproduction et valorisation d'apports / aides diverses : aides à l'emploi
**billetterie, cotisations, recette bar.

**Répartition des dépenses en pourcentage**

- Artistique : 52,55 %
- Fonctionnement : 42,05 %
- Technique : 1,86 %
- Communication : 3,54 %

**Déficit :** aucun

**Fréquentation** (2002) **:**
- ***saison :*** 898 entrées.
- ***festival :*** 312 entrées.

**Taux de remplissage** (2002) **:**
- ***saison :*** 64,6%
- ***festival :*** 29,7% (ce chiffre ne tient pas compte des spectateurs présents lors des concerts en plein-air, une estimation étant trop difficile à effectuer)

**Tarifs :** il existe un tarif unique qui est de 10 € en saison et de 12 € en festival.

**Communication :**
Les actions de communication sont similaires pour la saison ou pour le festival : presse spécialisée ; radio nationale ; médias locaux (presse et radios locales).
***Médias utilisés :*** journal de Saône-et-Loire, Samedi et Cie, Saône-et-Loire magazine, Un mois à Macon, Radio Calade, Nostalgie et France 3 Bourgogne (uniquement pour le festival).
***Rayon d'action :*** surtout local et départemental.

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, tract/flyers, affiches, banderoles, kakemono…

# Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

## *Le cadre budgétaire :*

Quelques caractéristiques significatives apparaissent à la lecture des données chiffrées des 3 exercices (même si plusieurs informations nous font défaut concernant 2000).

L'équilibre budgétaire fragile du Crescent Jazz Club – l'excédent dégagé en 2002 ne couvre pas intégralement le déficit de 2001 – repose sur un taux de recettes propres élevé (plus de 50 %) et sur les financements croisés de la Drac, du Conseil général et de la ville de Mâcon à hauteur de 24 à 25 % environ. Quant à la progression sensible du budget en 2002 elle repose exclusivement sur une augmentation du budget artistique, financée pour l'essentiel par une progression des recettes propres et de la participation de la Spedidam.

Cette évolution plutôt positive ne doit pas masquer les contraintes inhérentes au lieu (jauge) et les interrogations sur le financement à terme du poste – indispensable – de la permanente. Une analyse plus détaillée confirme cette tendance.

### Le budget artistique

Les dépenses artistiques augmentent régulièrement sur les trois années étudiées mais plus particulièrement en 2002. En 2001, cette croissance s'explique par l'augmentation de l'activité en saison avec 4 concerts supplémentaires, et par de nouvelles actions organisées au moment du festival. Pour l'année 2002, la hausse des dépenses artistiques s'explique par la volonté des responsables du club de donner plus d'ampleur au festival avec la programmation de plateaux plus coûteux. Les recettes propres, quant à elles, augmentent très fortement en 2002 avec une hausse de près de 53% par rapport à l'année précédente, conséquence directe de l'augmentation de la fréquentation du festival et de la saison.

Ces évolutions sont à mettre en regard avec l'évolution des dépenses globales, comme illustré ci-dessous :

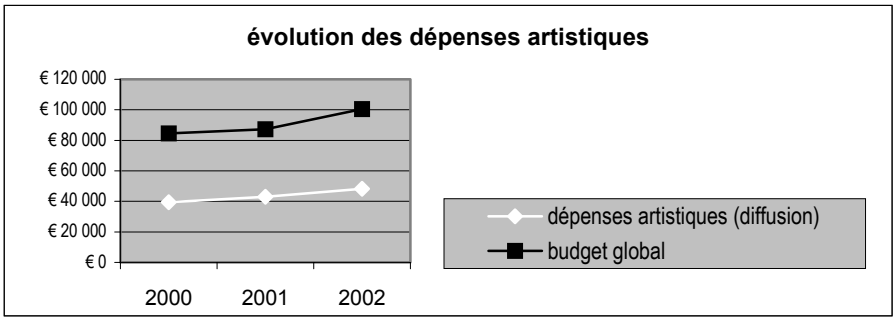


Le taux de couverture que nous avons pu calculer est assez faible, oscillant entre 20 et 27%. Cependant, au vu des informations budgétaires dont nous disposons nous pouvons penser que ce taux devrait sensiblement être plus élevé. En effet, les dépenses artistiques semblent inclure la rémunération des musiciens intervenant dans les ateliers, ce qui fausse le calcul du taux de couverture (pour avoir un taux précis, il aurait fallu distinguer les dépenses artistiques liées à la diffusion de celles relatives à l'organisation des ateliers et des stages).

### La masse salariale

Un poste relativement stable représentant selon les années 19,5% à 21% du budget et financé de manière constante à hauteur de 83% par le dispositif NSEJ dont la convention arrive à échéance en avril 2004.

### Le budget technique

La relative faiblesse du budget technique (de l'ordre de 2%) ne peut s'expliquer que par la jauge même du lieu ne justifiant pas de sonorisation et disposant d'un backline (piano, batterie, …)

### Le budget communication

Les dépenses en communication restent stables entre 2000 et 2001 et augmentent de près de 50% en 2002. Cependant, leur part dans les dépenses totales est relativement peu importante avec 3,5% en 2002. Cette relative faiblesse s'explique par le choix d'une communication *a minima* en relation avec les moyens budgétaires disponibles. Cependant, l'évolution constatée en 2002 peut s'expliquer par la volonté des responsables de la structure de repenser leur stratégie et leur souhait de faire du festival un temps fort pour lequel des moyens supplémentaires de promotion ont été dégagés.

## *Le projet :*

Pas d'évolution sensible quant à la programmation du club proposant une vingtaine de concerts par saison auxquels il convient bien évidemment d'ajouter les jams sessions et les apéros-concerts avec les musiciens du club.

Un club dont la particularité est d'être dirigé par un collectif de musiciens (Eric Prost, François Gallix…) et qui entend le rester, même si après avoir servi de « laboratoire » aux musiciens fondateurs – dont le projet le plus emblématique fut incontestablement la création du Collectif Mu – ce dernier est mis à disposition aujourd'hui à des musiciens plus jeunes de Mâcon et sa région.

Moins directement rattaché à l'identité du club, il convient néanmoins de rappeler le festival éponyme en progression régulière mis en œuvre en partenariat avec la ville de Mâcon avec le souhait d'en faire le temps fort et l'aboutissement de toute une activité en saison tant en matière de diffusion que de pédagogie.

## *Le public :*

***Festival :*** on constate une augmentation de la fréquentation en festival (+41,8%) entre 2001 et 2002. Cependant, il convient de préciser que les chiffres communiqués ne comptabilisent pas les concerts en plein air, concerts qui touchent généralement un nombre de spectateurs relativement important.
***Saison :*** on remarque une hausse sensible de la fréquentation entre 2001 et 2002 malgré une baisse de l'offre de concerts (4). Il convient de préciser que les statistiques à disposition ne comptabilisent pas le public des jams sessions, des concerts gratuits ou des apéritifs concerts. Enfin, le taux de remplissage de 64,6% satisfaisant doit également être analysé en référence à la jauge (50 places).

Ces évolutions sont illustrées par le graphique ci-dessous :

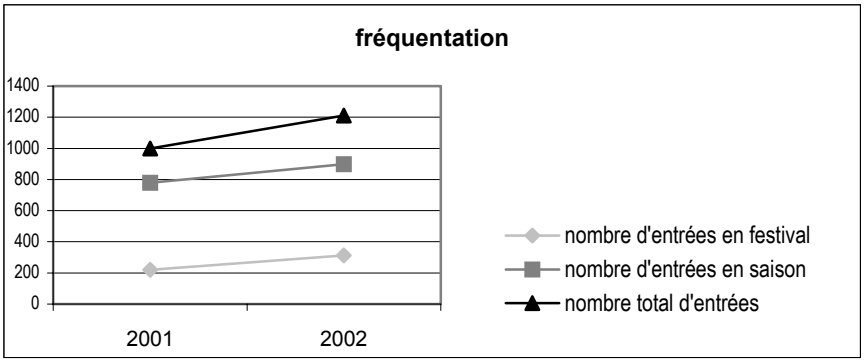

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Créé à l'initiative de musiciens mâconnais (Eric Prost, François Gallix…) le Crescent Jazz Club fut d'abord une réponse à l'absence de lieu sur Mâcon pour répéter, jouer et sans doute traduisait le désir de prendre en charge en quelque sorte son propre « destin ». Seul club en Bourgogne à être dirigé par des musiciens et soucieux de préserver cette identité, avec comme corollaire une certaine réserve à l'égard des réseaux (Fédération des scènes de jazz, CRJ…) le Crescent Jazz Club de Mâcon malgré son histoire récente est devenu une sorte de référence en Bourgogne.

Cependant, sa jauge restreinte (50 places) et son absence de locaux administratifs constituent sans doute un frein à son développement. Géré par une association créée en 1995, le Crescent Jazz Club dispose de fait d'une direction « bicéphale », artistique assumée par les musiciens, financière et administrative assumée par les bénévoles de l'association. Cette particularité n'est objectivement pas sans poser quelques problèmes, même si le club a toujours survécu aux différents changements de bureau.

Face à une charge de travail générée par le club (concerts, pédagogie, …) que les bénévoles ne pouvaient plus assurer en totalité, le recours à un poste de permanent grâce au dispositif NSEJ pût être envisagé. Toutefois cette professionnalisation indispensable ne répond pas à l'ensemble des besoins du club. En effet, au-delà des conditions – à ce jour indéterminées – de la pérennisation du poste de la permanente, le besoin de formation tant de la permanente que des bénévoles en particulier dans le domaine administratif et financier apparaît comme une urgence à laquelle il conviendra de répondre. Par ailleurs les différentes activités du club nécessiteront sans doute un encadrement de l'équipe des bénévoles pour une plus grande efficacité.

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

Revendiqué comme « laboratoire musical » par les musiciens résidents pour y développer leur projet mais également pour permettre à d'autres musiciens accueillis d'y développer le leur avec un réel souci du partage et de l'échange, le Crescent Jazz Club propose une saison (une vingtaine de concerts) en cohérence avec cette démarche et en pleine articulation avec les activités d'enseignement qu'il pilote (ateliers hebdomadaires), laissant aussi un espace pour les jam sessions et apéro-concerts qui participent également de la fidélisation du public.

Le Crescent c'est aussi une identité musicale affichée. On ne revendique pas l'appellation « Crescent » par hasard ! Ainsi les musiciens fondateurs, fortement influencés par l'un des musiciens majeurs de ce siècle – John Coltrane – ont-ils eu

tendance à privilégier le jazz moderne au point de ne pas se sentir totalement prêts à accueillir un jazz plus contemporain considérant que le public mâconnais n'était pas nécessairement prêt et qu'il n'avait pas été fidélisé sur ces esthétiques. Parions que la logique d'ouverture constatée récemment dans la programmation permettra à terme de faire découvrir à Mâcon les jazz(s) dans toute leur diversité.

Le club de la rue Rambuteau, malgré une réelle implantation et une fréquentation assidue, est confronté depuis quelques années à la question de son propre développement qui ne peut totalement être envisagé sur le site même en raison de sa trop faible jauge. Bien qu'utilisant ponctuellement d'autres salles sur Mâcon, tels l'Auditorium de l'ENM ou la Cave à Musique, l'ensemble des responsables (musiciens et bénévoles) sont convaincus de l'urgence à investir un autre lieu, sans pour autant abandonner le club « historique » qui continuerait vraisemblablement à remplir ses fonctions de laboratoire et à recevoir des ateliers. Cette perspective constitue l'un des enjeux majeurs des années à venir, peut-être même davantage que le seul développement du festival auquel l'équipe est particulièrement attachée et qui constitue également un temps fort estival pour la ville de Mâcon. En effet, cette ambition, légitime au demeurant, d'installer à Mâcon en juillet un festival articulé entre diffusion et stages – à l'image de Jazz à Cluny – ne devra pas pénaliser le renforcement et le développement d'un club important en Bourgogne à la structure financière fragile.

# Coublanc jazz festival

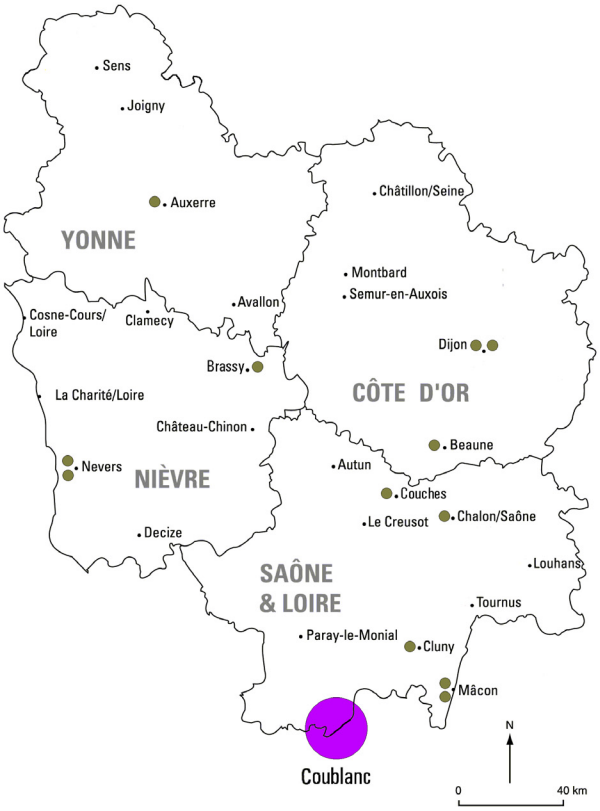

**COUBLANC JAZZ FESTIVAL**
**Le Bourg - 71170 Coublanc**
**tél : 03.85.26.38.12 - fax : 03.85.26.38.11**
**coublancjazz@wanadoo.fr**

# COUBLANC JAZZ FESTIVAL

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association. L'association Coublanc Jazz est une association (autonome) depuis 2002. Auparavant, le festival était développé au sein d'une association de loisirs para-municipale organisant des manifestations sur la commune de Coublanc.

**Equipe :**

- ***permanents :*** aucun salarié.
- ***bénévoles :*** 12 dont les moteurs de la structure dont les 3 membres du bureau (Claude Iracane, président ; Michèle Thomas-Iracane, Trésorière ; Jean-Louis Lagnesue, secrétaire et Jean-Paul Ruchon, technique/éclairage). L'équipe est renforcée de 10 à 30 bénévoles essentiellement pour le festival et qui travaillent épisodiquement pour les concerts organisés hors période de festival.

**Activité :**

Organisation d'un festival (Coublanc Jazz) durant le mois de mai (projet de déplacer le festival début juin). Deux concerts sont organisés dans l'année, ne permettant pas de parler d'une véritable saison.

- ***concept, démarche :***
  > développer une animation culturelle en zone rurale
  > créer et développer dans la région des actions tentant à promouvoir, à faire connaître et à écouter les musiques de Jazz, par la diffusion de concerts et d'actions pédagogiques
  > amener vers le jazz un public de proximité souvent non initié à ce type de musique.
  > présenter au sein de la programmation un éventail de formations musicales assez large et de « notoriété », l'ouverture aux musiques contemporaines ou plus « libres » restant cependant modérée.

- ***activités périphériques :***
  coopération avec des cinémas dans le cadre du festival. Travail ponctuel avec les écoles (en fonction des moyens). Plusieurs professeurs collaborent occasionnellement avec la structure dont l'objectif est, à plus ou moins long terme en fonction des moyens disponibles, de créer un poste d'intervenant musical.

- ***appartenance aux réseaux :*** CRJB

- ***le festival - première édition en 1999 (données et chiffres de l'année civile 2002) :***
  *- lieux utilisés :* Hall des loisirs (capacité de 600 places dont 350 assises)
  *- programmation :* Les hobos, Trio N'Co avec Andy Emler, Cannibal Quartet avec Pierre Drevet, Desao, Et qu'ça sonne, Big band de Chalon, Les Charentaises de Luxe.
  *- nombre de jours :* 3
  *- nombre de formations :* 7
  *- nombre total de concerts:* 7 répartis en 4 séances
  *- nombre de concerts gratuits :* 1. Les concerts gratuits se font dans le cadre du « off »
  *- types de contrats musiciens :* contrats d'engagement et contrats de cession. 45 musiciens au total dont 42 sous contrat d'engagement.

**Budget 2002 :** 19 014,85 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

- Subventions publiques (conseil général) : 22,03 %
- Autres partenaires* : 21,25 %
- Recettes propres** : 56,72 %

*partenaires professionnels : aucun jusqu'en 2002 / partenaires privés : sponsors (publicités dans les programmes)
**billetterie, cotisations, (pas de recettes bar)

**Répartition des dépenses en pourcentage**

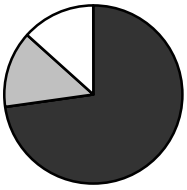

- Artistique : 72,67 %
- Fonctionnement : 0 %
- Technique : 14,09 %
- Communication : 13,24 %

**Résultat :** déficit de 5 398 € en 2002, en partie épongé par d'autres activités (hors jazz) de l'association.

**Fréquentation** (2002) **:**

- ***festival :*** 310 entrées (dont 9 exonérées)
- ***saison :*** 276 (dont 12 exonérées)

**Taux de remplissage** (2002) **:**

- ***festival :*** 17,2 %
- ***saison :*** 69 %

**Tarifs :** de 18 à 22 € pour le festival et de 8 à 10 € pour les concerts annuels.

**Communication :** presse spécialisée ; médias locaux (presse régionale, radios locales).

**Supports de promotion :** programmes, tracts, affiches, radio, presse.

## Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

### *Le cadre budgétaire :*

Né au sein d'une structure para-municipale d'animation et de loisirs, le festival Coublanc Jazz a toujours été structurellement déficitaire même si ce dernier demeurait relativement modeste.

L'autonomisation du projet – financé exclusivement par le Conseil général de Saône-et-Loire – dès 2002 confirme et accentue même cette tendance.

Malgré un autofinancement non négligeable (près de 57%), une implication de partenaires privés relativement importante (21%) en regard de la taille du projet et du budget, l'exercice 2002 dégage un déficit plus conséquent représentant près de 30% des charges.

Mais point d'irresponsabilité de la part des animateurs de Coublanc Jazz qui dès 2003 ont pris les mesures nécessaires en vue d'une résorption de ce déficit (dont le développement de certaines activités plus rentables).

Les différents postes de dépenses illustrent cette structure budgétaire.

#### Le budget artistique

L'augmentation des dépenses artistiques est régulière et relativement importante, justifiant ainsi un nombre de formations plus important. Ces évolutions sont illustrées par le graphique ci-dessous :

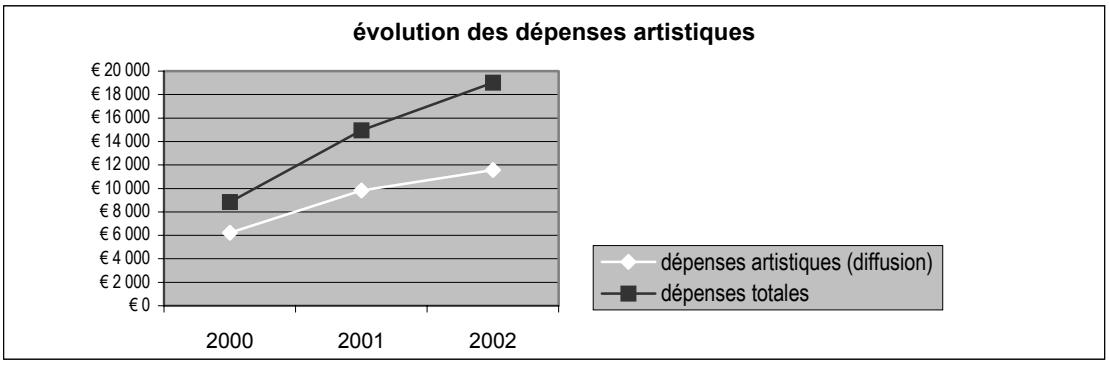


Ce choix est révélateur de la volonté d'asseoir la manifestation avec une prise de risques non négligeable en l'absence de financements plus importants.

#### La masse salariale

L'association Coublanc Jazz est une association constituée exclusivement de bénévoles, ce qui explique l'absence de masse salariale. Pour l'heure, aucune évolution vers une professionnalisation n'est envisagée, du fait de la fragilité économique de la structure.

#### Le budget technique

On constate une augmentation des dépenses techniques, conséquence d'une augmentation de la programmation. Cependant, leur part dans le budget global reste stable (entre 12 et 14%).

### Le budget communication

Pas d'évolution significative en valeur absolue de ce poste dont le montant (15% du budget global en moyenne) témoigne d'une politique de communication conforme à la dimension du projet et la taille du budget.

## *Le projet :*

La période étudiée est révélatrice d'une certaine volonté de développement du projet (augmentation sensible entre 2000 et 2002 du nombre de journées et du nombre de concerts). Volonté qu'il convient sans doute de saluer mais qui bien qu'ayant été encouragée par le public se heurte à une insuffisance de moyens ne permettant pas aux porteurs du projet de poursuivre dans cette voie.

Même si l'ambition artistique et culturelle demeure toujours la même, le réalisme contraint les organisateurs à restreindre leur programmation du festival dès 2003. Quant à l'activité en saison, qui relève peut-être davantage de l'animation culturelle de qualité, elle propose toujours d'une année sur l'autre 3 à 4 concerts.

## *Le public :*

La fréquentation augmente en valeur relative de manière très importante entre 2000 et 2002 (+118% sur la période du festival), ce qui est à mettre aussi en relation avec un accroissement des propositions de concerts.

Concernant la fréquentation des deux concerts hors festival, elle est constante. Le graphique ci-dessous illustre ces variations :

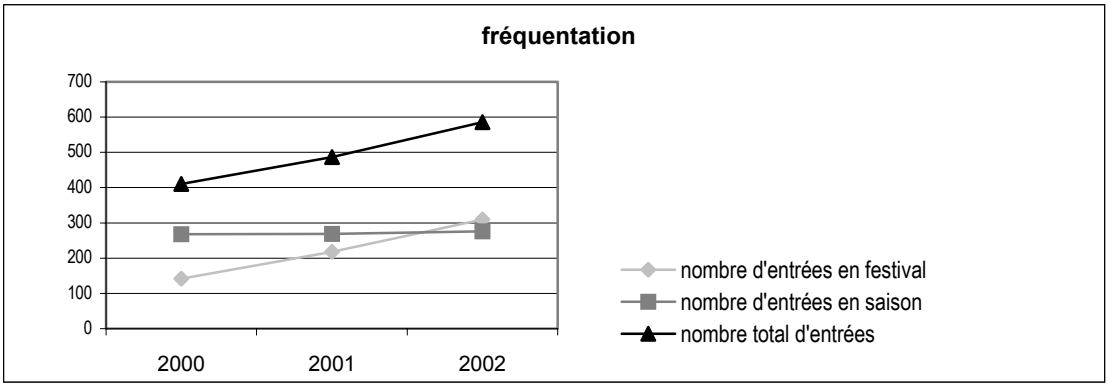


Il est difficile d'évaluer précisément le taux de remplissage en festival. En effet, la salle utilisée pour les concerts est un gymnase ayant en théorie une capacité de 600 places (dont 350 assises), mais sa configuration est modifiée durant le festival, diminuant en cela sa capacité. Ainsi, en 2002, il y a une moyenne de 103 personnes aux différents concerts, ce qui est plutôt encourageant et constitue un taux de remplissage assez satisfaisant.

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Créée en 2002, l'association Coublanc Jazz a repris le projet de festival (et quelques concerts en saison) créé en 1999 et développé auparavant au sein d'une association para-municipale de loisirs de la commune. Porté avec détermination par M et Mme Claude Iracane, ce projet repose en grande partie sur le militantisme des fondateurs dont l'investissement au sein de la commune dépasse le cadre strict du jazz. Un bénévolat régit bien évidemment le mode de fonctionnement de cette structure dont l'essentiel des tâches incombent pour partie au président (Claude Iracane).

La fragilité financière actuelle de l'association ainsi que l'absence de perspectives réelles de financements plus conséquents ne permettent pas aux responsables d'envisager une professionnalisation de la structure. Donc une association comme il en existe beaucoup d'autres avec ses limites mais qui a néanmoins l'ambition d'une présence du jazz dans cette région du Charollais.

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

Son histoire et son mode de gestion antérieur en témoignent : Coublanc Jazz relève davantage du projet d'animation culturelle en milieu rural dans une commune relativement enclavée que du strict projet artistique. Toutefois ce projet – du fait sans doute de la personnalité et des centres d'intérêts de son porteur – a fait le choix du jazz avec un réel souci de sensibilisation du public à cette musique comme en témoigne le souhait d'un intervenant musical pour développer sur le territoire toute une série d'actions pédagogiques et à terme pour mettre en place à Coublanc une structure d'enseignement / sensibilisation au jazz, et cela mérite d'être souligné.

Par ailleurs, conscient aussi que ce projet était proposé en milieu rural avec un bassin de population peu important (pas de grand site urbain à proximité), les responsables ont fait le choix d'une programmation assez consensuelle, évitant les excursions du côté d'un jazz trop contemporain. Cette bonne connaissance du terrain – Claude et Michèle Iracane sont implantés à Coublanc depuis de nombreuses années – éclaire la spécificité et l'implantation d'un tel projet à Coublanc. Projet dont le développement, voire la pérennité, risque d'être remis en cause à court ou moyen terme, en raison des problèmes financiers évoqués plus haut (déficit structurel).

En effet Coublanc Jazz doit dans un premier temps résorber un déficit trop élevé pour la structure et les mesures prises en 2003 qui reposent pour l'essentiel sur le recours aux concerts missionnés par le CRJ Bourgogne devraient permettre à

l'association de repartir sur des bases saines. Toutefois une insuffisance de financements publics condamnera – de l'avis même des organisateurs – ce festival.

La question qui se pose n'est pas tant d'accompagner un festival de jazz – un de plus en Bourgogne diront certains – mais davantage un projet dont l'une des vocations est bien l'animation culturelle en milieu rural, objectif auquel ne peuvent être insensibles des collectivités locales de proximité. Si les moyens d'une commune comme Coublanc ne permettent sans doute pas d'apporter un soutien important au festival, il convient sans doute d'envisager l'implication de la communauté de communes, voire du pays…

En complément d'une subvention (revalorisée ?) du Conseil général de Saône-et-Loire ces financements complémentaires permettraient de préserver un projet qui jusqu'à ce jour a reçu l'adhésion du public et nécessairement animé le pays du Charollais.

# Jazz à Couches

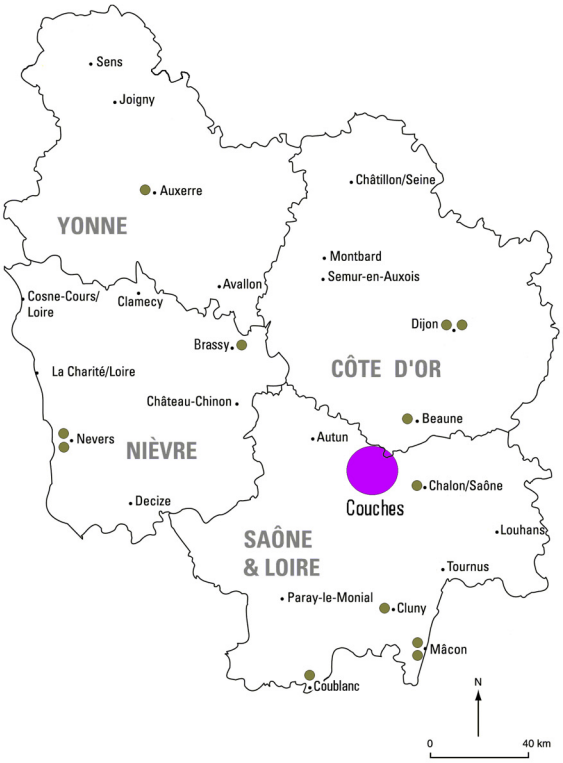

**JAZZ à COUCHES**
**Mairie - 71490 Couches**
**tél : 03.85.49.66.29 - fax : 03.85.98.19.29**
**www.jazzacouches.com**

# JAZZ à COUCHES

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association

**Equipe :**

- ***permanents :*** aucun. Cependant, depuis 2002, la mairie de Couches affecte à mi-temps l'un de ses employés aux activités de Jazz à Couches.
- ***bénévoles :*** 8 bénévoles collaborent activement, à l'année, à l'activité de l'association (Philippe Guillemain, président ; Franck Tortiller, directeur artistique ; Stéphane Desvignes, trésorier ; Céline Guillemet, gestion des contrats artistiques ; Gaëlle Guillemain, secrétaire ; Gérard Forat, communication ; Muriel Renaud-Dussau, médias ; Thierry Menu, responsable technique).
  40 bénévoles renforcent l'équipe pendant le festival.

**Activité :**

Organisation du festival Jazz à Couches chaque année durant le mois de juillet.

- ***concept, démarche :***
  > promouvoir sous toutes ses formes le jazz et les musiques vivantes en milieu rural avec une attention particulière à la scène française et européenne et en veillant à soutenir les musiciens bourguignons.
  > réserver une place importante à la création, en programmant un minimum de deux créations chaque année.

- ***activités périphériques :***
  peu d'actions périphériques, excepté les concerts-découvertes pour les enfants, initiés en 2003, et sans doute reconduits suite à l'accueil rencontré.

- ***appartenance aux réseaux :*** AFIJMA, CRJB.

- ***la saison*** (données et chiffres de l'année civile 2002) ***:***
  *- lieux utilisés :* chapiteau (800 places), le Prieuré de la salle des fêtes (200 places), l'église (400 places).
  *- programmation :* Benoît Keller Quintet Odos, Mingus Big Band, Jacky Lignon Trio, Fuera, Trio Sud, Yves Rousseau Quartet Fées et Gestes, Vienna Art Ochestra « Duke Ellington Sounds of Love ».
  *- nombre de soirées :* 3
  *- nombre de formations :* 7 (uniquement pour les séances payantes)
  *- nombre total de concerts :* 7 répartis en 4 séances
  *- nombre de concerts gratuits :* concerts durant les après-midi, notamment au prieuré.
  *- types de contrats musiciens :* 4 contrats d'engagement et 3 contrats de cession. 47 musiciens au total dont 14 sous contrat d'engagement.

**Budget 2002 :** 95 482 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

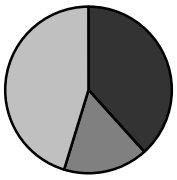

- Subventions publiques (Etat-DRAC, conseil régional, conseil général) : 38,3 %
- Autres partenaires* : 16,4 %
- Recettes propres** : 45,3 %

*partenaires professionnels : Adami, Sacem, Spedidam. Aucun partenaire privé.
**billetterie, recette bar, autre.

**Répartition des dépenses en pourcentage**

- Artistique : 50 %
- Fonctionnement : 22,1 %
- Technique : 13,7 %
- Communication : 14,2 %

**Résultat :** très légèrement excédentaire

**Fréquentation** (2002) **:** 1 787 entrées (dont 336 exonérées). Il n'y a pas d'estimation concernant la fréquentation des concerts gratuits.

**Taux de remplissage** (2002) **:** 59,6% (chiffre prenant en compte uniquement les concerts payants sous le chapiteau).

**Communication :** presse spécialisée ; médias locaux : presse locale, radio locale, télévision locale.
***Medias utilisés :*** le Journal de Saône-et-Loire, la Gazette du Morvan, le Bien Public, Jazzman, France Bleu, France 3 Bourgogne.
***Rayon d'action :*** essentiellement local sur la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or (département limitrophe).

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, tracts/flyers, affiches, site Internet (radio et télévision très rarement).

## Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

### *Le cadre budgétaire :*

L'analyse de ces 3 exercices (même si les données concernant 2000 sont incomplètes en raison d'un changement de cabinet comptable à cette période), permet de souligner quelques caractéristiques très significatives de Jazz à Couches.

Le budget est financé à hauteur de 55 à 60% par les partenaires publics et professionnels et de 40 à 45% par les recettes propres ; ce ratio résume bien l'une des caractéristiques de ce festival qui consacre également d'une année sur l'autre près de 50% de son budget à l'artistique. D'où un équilibre toujours fragile où la prise de risques est forcément peu importante comme l'illustre un différentiel budget artistique / recettes propres qui peut varier de 5 à 10% du budget.

Cette conscience d'une certaine fragilité va de pair avec une gestion rigoureuse comme en témoigne la résorption du déficit enregistré en 2000 sur les exercices 2001 et 2002. Les différents postes doivent être analysés à la lumière de ces remarques.

#### Le budget artistique

Un budget qui progresse de 5% par an environ et dont la hauteur est très étroitement liée non seulement à la recette billetterie mais également aux recettes annexes, tels le bar / restauration rapide qui participe pleinement de l'animation du « village » du festival.

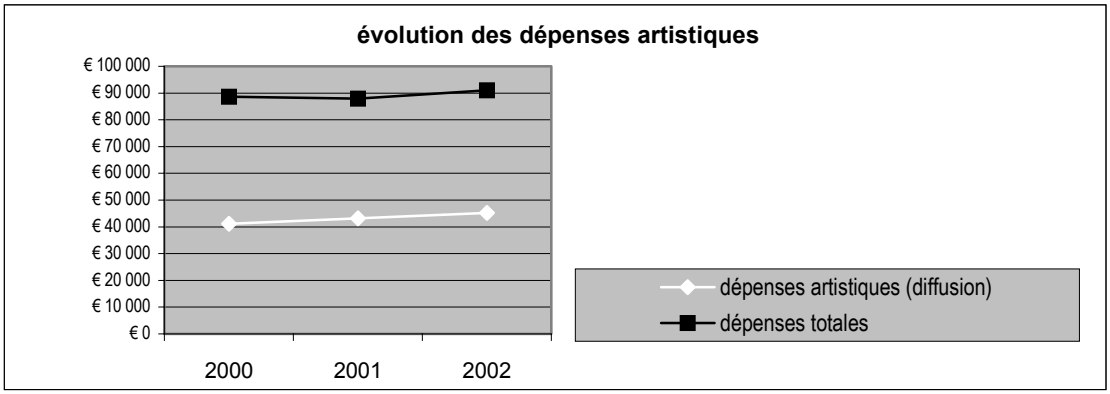


En 2002 les recettes globales (billetterie et bar) couvraient à près de 96% le budget artistique (avec un taux de couverture / spectacle de 72%).

#### La masse salariale

Jazz à Couches est une association composée entièrement de bénévoles ne rémunérant aucun salarié. Cependant, une salariée rémunérée intégralement par la mairie de Couches travaille à mi-temps pour la structure depuis septembre 2002 (cette mise à disposition ne donnant pas lieu à une valorisation dans le bilan de la structure). Ce début de professionnalisation répondait à une volonté et une nécessité pour le festival, permettant ainsi une réorganisation du travail des bénévoles.

### Le budget technique

La location et l'aménagement (son, lumières, gradins) du chapiteau constituent l'essentiel des dépenses techniques. Ce poste semble se stabiliser autour de 14% sur les dernières années.

### Le budget communication

La part des frais de communication dans le budget est constante, autour de 14%. Il faut également noter que les responsables ont toujours apporté une attention particulière à cet aspect, plusieurs bénévoles étant déjà sensibilisés à travers leur propre implication professionnelle dans ce secteur. Les organisateurs envisagent aussi des changements pour l'édition 2004 avec une modification du plan de communication et un renforcement de la qualité des actions menées.

## *Le projet :*

Jazz à Couches semble vouloir conserver son format, c'est-à-dire 3 (voire 4 jours de concerts) à raison de 2 concerts payants par jour sous chapiteau (installé sur le stade de rugby de la commune) augmentés de concerts-lectures et du festival off proposés l'après-midi pour l'essentiel au Prieuré (salle des fêtes jouxtant la mairie de Couches).

Si des perspectives d'évolution sont envisagées, elles concernent exclusivement une saison de diffusion de concerts dans le Pays Couchois ; quant au festival lui-même, il s'agit surtout pour les organisateurs de le conforter dans le cadre qui est le sien.

## *Le public :*

Après une légère diminution du nombre d'entrées entre 2000 et 2001 (-5,4%), la fréquentation a augmenté de manière importante en 2002 avec +20%. Cette hausse s'est par ailleurs poursuivie en 2003.

Ces évolutions sont illustrées par le graphique ci-dessous :

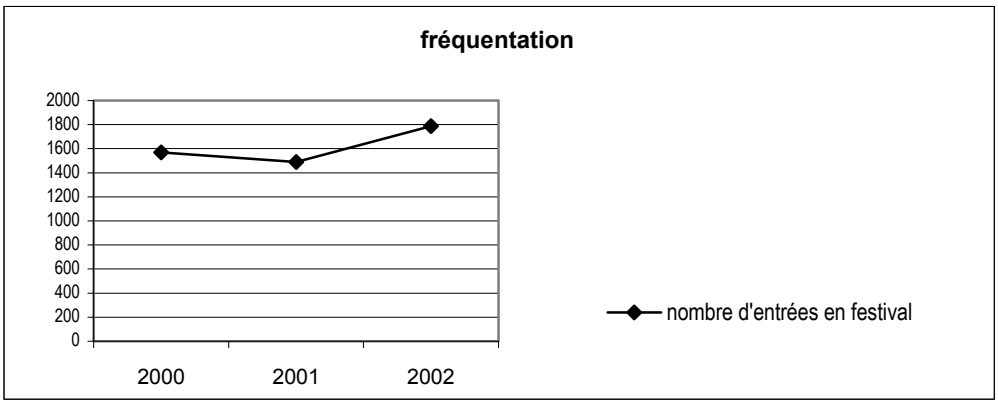


A noter un taux de remplissage de l'ordre de 60% avec des fréquentations entre 500 à 600 entrées par soirée, ce qui constitue indiscutablement un encouragement pour les responsables.

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Créé en 1987 sous l'impulsion de Franck Tortiller et d'un groupe d'amis dont Philippe Guillemain, l'actuel président de l'association, Jazz à Couches demeure un festival porté par des bénévoles (8 très actifs tout au long de l'année et plus d'une quarantaine, dont près de 70% étaient présents à l'origine en 1987, lors du festival durant 3 jours). Cette particularité constitue la « signature » d'un festival placé sous le signe de la convivialité.

La mise à disposition récente par la ville de Couches d'une salariée à mi-temps sur des fonctions d'accueil et administratives ne devrait modifier en rien cette présence forte du bénévolat, témoignage d'un ancrage fort de la manifestation au sein du village et du Pays Couchois. Par contre, cette présence permanente – perçue comme nécessaire depuis quelques temps par les organisateurs – permettra de réorganiser et sans doute de mieux structurer le travail du noyau dur de l'équipe bénévole.

Ce début de professionnalisation qui devrait également permettre à terme l'accueil de stagiaires illustre le renforcement du soutien de la ville de Couches dans le montage financier du festival.

## *2/ Le projet*

Jazz à Couches demeure avant tout un projet de festival jazz en milieu rural privilégiant la diffusion au détriment d'actions périphériques telles que l'enseignement.

Le choix de l'implantation de ce festival en milieu rural bien que conjoncturel – le président fondateur Franck Tortiller est originaire de la région – imposait aussi cette orientation même si pour compenser le faible bassin de population du Pays Couchois, le festival pouvait espérer rayonner sur les agglomérations voisines (Chalon-sur-Saône, Autun, Le Creusot). Ce choix en imposait un autre : en l'absence d'équipements culturels sur le territoire le recours au chapiteau s'avérait indispensable avec à la clé la contrainte d'une programmation adaptée à la jauge (au moins pour les deuxièmes parties de soirée).

Ce pari réussi – 17 années d'existence en témoignent – au prix d'une programmation ouverte alternant valeurs sûres (garantes d'une bonne fréquentation) et découvertes et/ou créations, ne doit pas totalement masquer sinon la relative fragilité budgétaire, plutôt la quasi-absence de marge artistique n'autorisant pas le festival à d'autres prises de risque et à s'engager davantage dans des coproductions.

Le festival en lui-même ne devant – ne pouvant – pas évoluer tant dans son format que ses objectifs, lesquels sont garants d'un succès public certain et de son équilibre financier, la perspective d'une saison de diffusion sur le Pays Couchois, susceptible d'être accompagnée par la nouvelle communauté de communes récemment créée, répondrait sans doute aux attentes des responsables leur permettant ainsi d'envisager d'autres formes de diffusion sur des salles aux jauges plus adaptées.

Outre le fait qu'il afficherait également une implication des collectivités locales de proximité (ville de Couches et communauté de communes), ce projet affirmerait indiscutablement une nouvelle légitimité d'un festival ancré sur son territoire et ayant tissé des liens durables avec son public.

# Jazz à Cluny

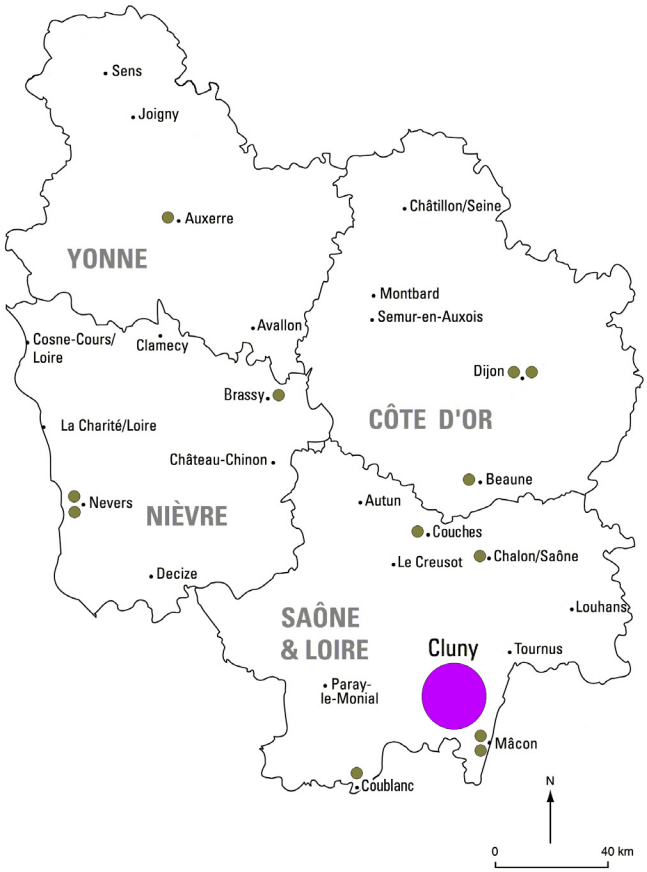

**JAZZ à CLUNY**
**Office Municipal de la Culture - Centre Victor Duruy - 71250 Cluny**
**tél : 03.85.59.10.96 - fax : 03.85.59.16.10**
**jazzacluny@libertysurf.fr**

# JAZZ à CLUNY

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** au sein de l'association « Office Municipal de la Culture »

**Equipe :**

- ***permanents :*** 3 salariés de l'OMC partageant leur temps entre toutes les activités de cette structure et une personne à temps partiel, travaillant uniquement sur le jazz (noter que le personnel de l'OMC est également mis à disposition pendant la période du festival).
- ***bénévoles :*** outre Didier Levallet, directeur fondateur du festival, l'équipe est complétée par 3 à 6 bénévoles durant la période du festival.

**Activité :**

Organisation d'un festival (Jazz à Cluny) durant le mois d'août et en général quelques manifestations hors festival (qui se limitent aujourd'hui principalement à des masterclasses) ce qui ne permet pas pour le moment de parler véritablement de saison.

- ***concept, démarche :***
  > diffusion de jazz contemporain, majoritairement français et européen, musique improvisée.
  > choix de trouver un équilibre entre les artistes repérés et ceux à découvrir, et rester attentif aux musiciens bourguignons émergents.
  > donner une place importante à l'enseignement au sein du projet global.

- ***actions périphériques :***
  Organisation d'expositions, de projections et de conférences. Cependant l'activité périphérique principale reste l'organisation de deux week-ends de masterclasses en saison et de stages durant le festival.

- ***appartenance aux réseaux :*** AFIJMA, CRJB.

- ***le festival*** (données et chiffres de l'année civile 2002) ***:***
  *- lieux utilisés :* le théâtre (300 places), les jardins de l'Abbaye (900 places), le farinier des moines (300 places), les jardins quartiers Fouettin (400 places).
  *- programmation :* Quelques Fiers Mongols, Arnaud Vincent, Creative Jazz Band, Daniel Humair, Jef Sicard, Raymond Boni/Joe Mc Phee, Virage, Malo Vallois Phoenix Quintet, Le Septestre, Médéric Collignon, Trio François Raulin, Loops, Portal/Galliano Duo.
  *- nombre de jours :* 8
  *- nombre de formations :* 13
  *- nombre total de concerts:* 13 répartis en 8 séances.
  *- nombre de concerts gratuits :* 1
  *- types de contrats musiciens :* 8 contrats d'engagement et 5 contrats de cession. 62 musiciens au total dont 28 sous contrat d'engagement.

- ***la saison :*** en 2002, aucune manifestation n'a été organisée.

**Budget 2002 :** 191 464 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

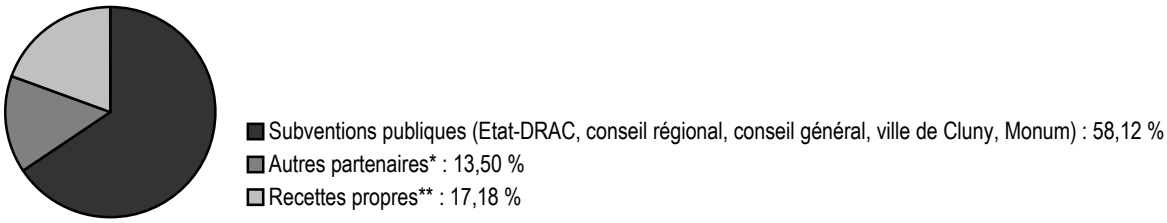


*partenaires professionnels : Sacem, Spedidam / Partenaires privés : Cave Prissé Sologny Verzé
**billetterie, recettes bar, stages

**Répartition des dépenses en pourcentage**

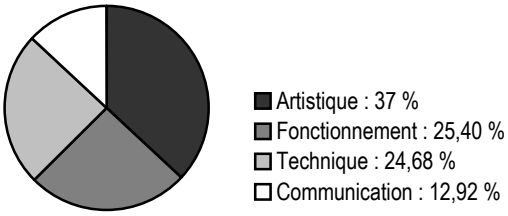


**Résultat :** léger excédent

**Fréquentation** (année civile 2002)**:**

- ***festival :*** 2366 entrées (dont 396 exonérées et 228 gratuites)

**Taux de remplissage** (année civile 2002)**:**

- ***festival :*** 65,8%

**Tarifs :** ils varient de 8 à 20 euros selon les soirées du festival avec en général 2 tarifs différents par concerts.

**Communication :** presse spécialisée ; hebdomadaires et quotidiens nationaux, radios, presse régionale, télévision régionale.
***Médias utilisés :*** Jazz Magazine, Jazzman, Jazz Notes, Libération, le Monde, le Nouvel Observateur, principaux quotidiens locaux, Radio France Bourgogne, RCT, Fréquence Jazz, Radio Calade, RCF, FR3 Bourgogne, Canal +.
***Rayon d'action :*** région Bourgogne et régions limitrophes (Rhône-Alpes, Jura), c'est-à-dire environ 150 km autour de Cluny.

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, affiches, carte postale, radio, télévision.

## Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

### *Le cadre budgétaire :*

Une progression sensible du budget global (+25% en 3 ans), essentiellement due à l'arrivée en 2001 d'un nouveau partenaire public, Monum, et bien évidemment à une progression non négligeable de la participation de la commune de Cluny (à travers sa subvention affectée à l'OMC). La présence d'un nouveau partenaire professionnel, la Spedidam dès 2002 – au-delà de celle régulière de la Sacem – explique également cette progression.

Ce constat plutôt positif doit être toutefois pondéré par le retrait de Monum en 2003 non compensé par une revalorisation de la subvention de la Drac à travers la perspective d'une convention de développement culturel. Ce désengagement semble assez lourd de conséquences dans la mesure où la période 2001-2002 avait correspondu à une structuration de l'équipe avec la création d'un poste de chargé de production sur des fonctions d'administration/communication, création rendue possible avec la progression des moyens affectés au festival.

### Le budget artistique

Il y a une augmentation des dépenses artistiques de près de 10% (mais de 22,4% sur la seule diffusion) entre 2000 et 2001, rendue possible par la progression globale du budget et permettant de maintenir un ratio important consacré à l'artistique malgré une augmentation des frais de fonctionnement. Pour l'année 2002, les dépenses artistiques diminuent de près de 12%. Ce n'est pas tant l'arrêt des quelques manifestations en saison qui permet d'expliquer cette baisse, leur nombre étant trop faible, mais bien plutôt la nécessité pour le festival de faire des économies, en programmant des plateaux moins coûteux. Les dépenses artistiques restent donc tributaires de la structure budgétaire fragile du festival ne dégageant pas suffisamment de marge pour une programmation plus conséquente, un investissement dans des coproductions…, et le développement d'une action en saison.

Ces évolutions sont à mettre en regard avec l'évolution des dépenses globales, comme illustré dans le graphique ci-dessous :

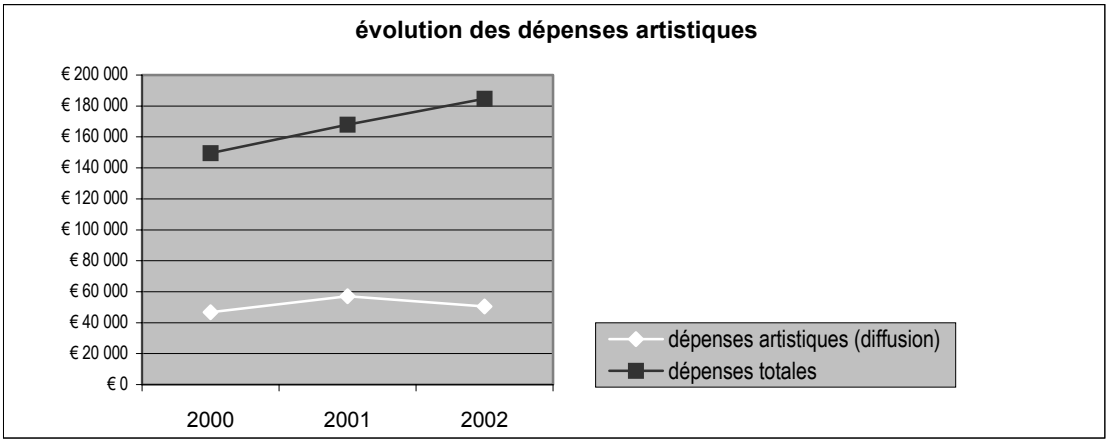


### La masse salariale

L'OMC salarie trois personnes qui partagent leur temps entre toutes les activités qu'il développe (principalement autour du théâtre, du cinéma et du jazz), deux à temps partiel et une à temps complet. Une autre personne à temps partiel (25h environ) s'occupe exclusivement du jazz.

L'augmentation de la masse salariale a été très nette entre 2000 et 2001 (+108%), passant de 8 à 15% des dépenses totales, hausse qui se poursuit, dans des proportions moindres (+15,7%) en 2002. Ceci

s'explique par la redéfinition du poste de la chargée de production dont la masse salariale a été ventilée sur différentes lignes budgétaires correspondant à ses fonctions ainsi que par la prise en compte du personnel OMC au prorata de leur temps de travail sur les projets jazz.

### Le budget technique

Les dépenses techniques représentent globalement entre 20 à 25% des dépenses totales. Après une baisse en 2001 (davantage en valeur relative), ce poste a progressé de façon sensible tant en valeur relative qu'absolue, conséquence pour partie des nouveaux aménagements pour les concerts à l'Abbaye (scène, gradin).

### Le budget communication

On remarque une très nette hausse des dépenses en communication entre 2001 et 2002 (+44,6%), s'expliquant notamment par l'augmentation des frais de personnel, résultat de la redéfinition du poste de Pascale Giroux, dont le salaire a été ventilé entre toutes ses activités. Les dépenses en communication représentaient, en 2002, près de 13% des dépenses totales.

## *Le projet :*

Evoquer l'évolution du festival de Cluny entre 2000 et 2002 n'a pas trop de sens en soi. L'analyse de son évolution depuis sa création (1977) serait sans doute plus pertinente pour le festival pionnier qu'il était et qu'il demeure et proposerait sans doute un éclairage des plus intéressants sur les conditions de la diffusion… et d'une certaine façon de l'enseignement du jazz en France.

Toutefois l'éclairage qu'apportent les données objectives annexées témoigne pour l'instant du recentrage de Jazz à Cluny sur le festival – dorénavant positionné sur une période de 8 jours – abandonnant ainsi (momentanément ?) le développement d'une action sur la saison.

## *Le public :*

A l'exception de 2001 qui a vu une légère baisse de fréquentation (-9%), le public se stabilise avec des taux de remplissage moyens de l'ordre de 65% (près de 80% à l'Abbaye).

Le graphique ci-dessous illustre ces évolutions.

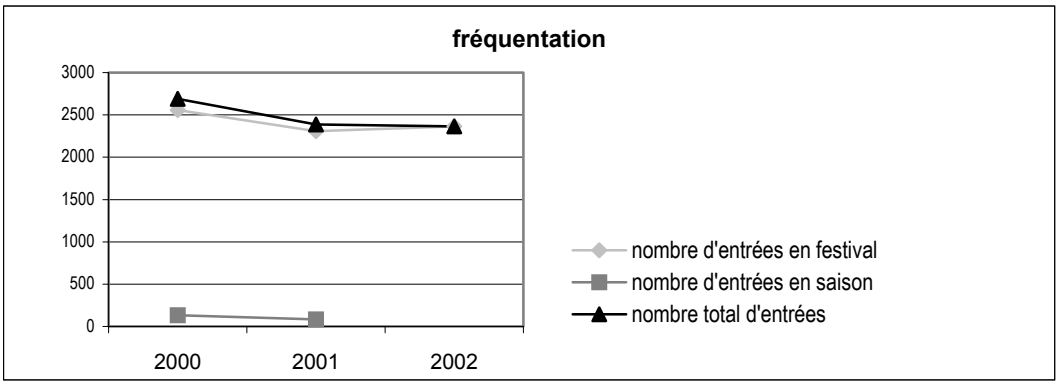


Assurément une grande fidélité du public, témoignage de l'ancrage du festival, mais également une certaine stabilité (seuil) dans le niveau de fréquentation, qui limite forcément certains choix de programmation… sauf à disposer de davantage de moyens.

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Créé en 1977 par le musicien (contrebassiste) et compositeur Didier Levallet, Jazz à Cluny (semaines d'ateliers-rencontres de jazz contemporain) fut l'un des premiers festivals de jazz contemporain créé en région, *a fortiori* le premier en Bourgogne.

Jazz à Cluny qui ne dispose pas de structure de gestion propre fait partie intégrante des activités soutenues et développées (au même titre que les activités théâtrales, cinéma,…) par la ville de Cluny au sein de l'Office Municipal de la Culture. L'originalité de ce dispositif repose sur un comité artistique composé de personnalités impliquées dans chaque discipline artistique. Présidé par Pierre François Bourcet, adjoint à la culture, l'OMC bénéficie d'une convention avec la ville de Cluny sur les mises à disposition de moyens humains et matériels ainsi que d'une convention d'objectifs. Les salariés de cette structure (3) sont affectés à l'ensemble des activités développées par l'OMC. Une comptabilité analytique permet de considérer que 1,5 équivalent temps plein sont effectivement attachés à Jazz à Cluny au-delà de la permanente, Pascale Giroux, engagée à temps partiel sur des fonctions d'administration/communication depuis 1995.

Malgré la mise à disposition partielle de l'ensemble du personnel OMC durant la période du festival et une petite équipe de bénévoles (3 à 6), l'équipe de Jazz à Cluny de l'avis de la chargée de production, est insuffisante. L'engagement d'une personne supplémentaire à l'OMC permettrait, selon elle, d'envisager peut-être une sectorisation du personnel avec des affectations plus précises et moins diluées, pour une plus grande efficacité.

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

Jazz à Cluny demeure l'un des festivals incontournables en Bourgogne ainsi qu'à l'échelle du territoire national. En effet ce festival qui se déroule en été (fin août) se démarque de bon nombre d'autres festivals d'été dans la démarche et participe aussi assurément d'une dynamique touristique plus globale dans une ville déjà riche d'un patrimoine exceptionnel totalement investi pour l'occasion (Abbaye, farinier, jardins, ....).

Par ailleurs il convient bien évidemment de rappeler la spécificité de Jazz à Cluny : des semaines d'ateliers-rencontres durant lesquelles des musiciens amateurs et professionnels en devenir, en provenance de toute la France, viennent bénéficier des interventions de musiciens professionnels français et européens de renom, que l'on retrouve pour partie dans la programmation du festival au sein ou à la tête

d'une formation. Cette double entrée (pédagogie/ateliers et diffusion jazz contemporain et musique improvisée) constitue la signature de Jazz à Cluny depuis sa création, un projet qui n'a cessé aussi d'évoluer pour être toujours en prise avec les réalités artistiques et le contexte culturel d'un territoire sur lequel il intervient, comme en témoignent assez récemment la volonté de mise en œuvre d'une saison, le souhait de croisements avec d'autres disciplines artistiques et le souci permanent du public (concerts décentralisés dans les quartiers).

Toutefois ce festival, qui repose sur la personnalité incontestée du directeur fondateur Didier Levallet, laquelle a assurément permis la mobilisation des financements publics sur la base même du projet et de son impact tant au niveau local que national, sera sans doute confronté à des choix douloureux liés à une structure budgétaire trop fragile provoquée pour l'essentiel par le désengagement de Monum. Même si le bilan de l'édition 2003 est plutôt positif, il n'en demeure pas moins vrai que le problème reste entier et qu'il condamnerait les responsables à renoncer à leurs projets (saison, résidence, engagement dans des coproductions,…) si des mesures n'étaient pas prises. Le projet de conventionnement avec la Drac n'ayant pas abouti, une concertation de l'ensemble des partenaires publics et professionnels apparaît comme une piste de travail qu'il conviendra nécessairement d'explorer afin non seulement d'accompagner dans son développement Jazz à Cluny, mais également de le conforter dans ses moyens.

# service compris

## Jazz club d'Auxerre

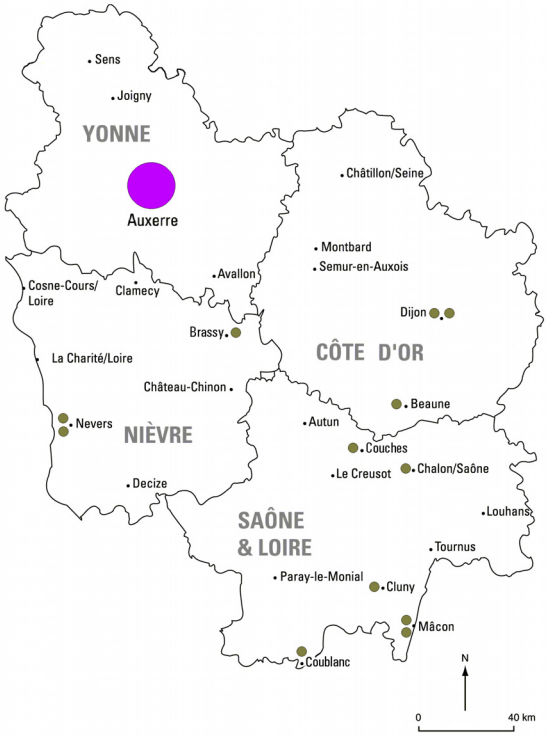

**JAZZ CLUB D'AUXERRE**
**Association Service Compris**
**7 rue de l'île aux Plaisirs - 89000 Auxerre**
**tél : 03.86.94.08.12 - fax : 03.86.94.08.13**
**servicecompris2@wanadoo.fr**

# JAZZ CLUB D'AUXERRE

## Etat des lieux et présentation de la structure :

*Les données (chiffres, programmation…) sont issues d'informations concernant les années civiles 2000, 2001 et 2002.*

**Mode de gestion :** association.

**Equipe :**
L'association Service Compris salarie 3 personnes dont une affectée au jazz club (Robert Fontebasso); les autres salariés étant quant à eux affectés aux autres missions développées (cf synthèse).

**Activité :**
Organisation d'une saison de concerts (toutes les deux semaines : Jazz club d'Auxerre) et jusqu'en 2002, organisation d'un festival (Jazz à Auxerre). Il sera fait mention dans l'étude des données concernant le festival 2002 tout en gardant à l'esprit que celui-ci n'existe plus aujourd'hui.

- ***concept, démarche :***
  > présenter un panorama le plus large possible des pratiques actuelles du jazz et des musiques improvisées susceptibles de toucher un large public, d'où une programmation tournée vers l'éclectisme et la diversité.
  > attention particulière portée aux nouvelles générations d'artistes montantes, en mal de débouchés (repérage lors de concours ou de tremplins…).
  > mise en place des « concerts à domicile » permettant la découverte de petites formes et favorisant la création.

- ***activités périphériques :***
  Bien que sans lien direct avec le Jazz Club, pour l'essentiel, il convient de citer pour mémoire et proposés par Service Compris : importantes activités d'enseignement, une ou deux rencontres avec les artistes dans l'année, projections, masterclasses en collaboration avec l'école de musique, actions en milieu scolaire, concerts chez l'habitant (« jazz à domicile »).

- ***appartenance aux réseaux :***
  Centre régional du jazz en Bourgogne, Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées, IRMA.

- ***la saison*** (données et chiffres de l'année civile 2002)***:***
  *- lieux utilisés :* Le studio du théâtre d'Auxerre (122 places assises - 200 debout).
  *- programmation :* Marc Ducret Trio, Isabelle Carpentier, J-C Cholet Trio, 4/4 cm3, Yves Rousseau, Pierre de Bethmam, Aka Moon, Des Embouts et des Becs, Yoshrü, Zazen quartet, Manuel Delgado, Geoffroy Tamisier OLH, Zimermann/de Pourquery, Rosario Giuliani, Nicolas Genest Hati, IXO, MOP, J-P Como Trio, Dr. Knock, Trio Map, Valérie Grashaire/P-A Goualch, Stéphane Guillaume, Workshop de Lyon.
  *- nombre de soirées :* 19
  *- nombre de formations :* 33
  *- nombre total de concerts :* 33 répartis en 28 séances.
  *- nombre de concerts gratuits :* 9 (correspondent aux concerts « jazz à domicile »).
  *- types de contrats musiciens :* 8 formations sous contrat de cession et 27 sous contrat d'engagement. 126 musiciens au total et 101 sous contrat d'engagement.

- ***le festival* - première édition en 1999** (données et chiffres de l'année civile 2002)***:***
  *- lieux utilisés :* Le studio (122 pl assises - 200 debout) et la grande salle du théâtre d'Auxerre (559 pl).
  *- programmation :* Vienna Art Orchestra, TGV Lane, Nojazz.
  *- nombre de jours :* 2
  *- nombre de formation :* 3
  *- nombre total de concerts :* 3 répartis en 2 séances
  *- nombre de concerts gratuits :* aucun.
  *- types de contrats musiciens :* 1 contrat d'engagement et 2 contrats de cession. 29 musiciens au total dont 3 sous contrat d'engagement.

**Budget 2002 :** 95 400 €

**Répartition des recettes en pourcentage**

- Subventions publiques (Etat-DRAC, conseil régional, conseil général, ville d'Auxerre) : 46,78 %
- Autres partenaires* : 40,58 %
- Recettes propres** : 12,64

*partenaires professionnels : Sacem, Spedidam / aucun partenaire privé / coproductions : parts de coproductions et valorisations d'apports / aides diverses : aides à l'emploi.
**billetterie (pas de recettes bar)

**Répartition des dépenses en pourcentage**

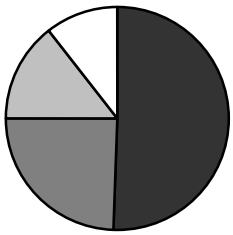

- Artistique : 50,67 %
- Fonctionnement : 24,27 %
- Technique : 14,64 %
- Communication : 10,42 %

**Déficit:** aucun

**Fréquentation** (2002)**:**

- ***saison :*** 1358 entrées (dont 155 exonérées).
- ***festival :*** 523 entrées (dont 122 exonérées).

**Taux de remplissage** (2002)**:**

- ***saison :*** 59%
- ***festival :*** 71,7%

**Tarifs :** de 6 à 14 €. Il existe 3 types de tarifs par concert et un éventail unique de tarifs pour la saison à l'exception de 2 ou 3 concerts pour lesquels le tarif est revalorisé en fonction du coût du plateau.

**Communication :** travail réalisé surtout avec les médias locaux (presse, radios). Quelques actions avec la presse spécialisée. Pas de collaboration avec la télévision, jugée trop difficile à mobiliser. Site internet.
***Médias utilisés:*** L'Yonne Républicaine, le Senonais libéré, la Liberté de l'Yonne, France Bleu Auxerre, Radio Triage FM, Radyonne FM.
***Rayon d'action :*** avant tout un périmètre départemental. Action régionale et nationale à travers les réseaux dont la structure est membre.

**Supports de promotion :** plaquettes/programmes, tracts/flyers, affiches, site Internet de l'Addim 89.

## Quelles évolutions entre 2000 et 2002 ?

### *Le cadre budgétaire :*

L'analyse fine du strict budget du Jazz club et de son évolution n'est pas aisée, le support de gestion (Service Compris) ayant également géré sur la période de l'étude (2000/2002) le festival « Jazz à Auxerre » (lequel a cessé ses activités en 2003). Une comparaison entre les budgets 2000 et 2003 serait sans doute plus pertinente.

Toutefois il ressort de l'analyse des comptes de résultat des exercices concernés que le Jazz club d'Auxerre est financé globalement à près de 50% par les collectivités publiques – majoritairement la Ville d'Auxerre et le Conseil régional de Bourgogne – (si l'on exclut 2001 où le Conseil général de l'Yonne a augmenté sa contribution pour faire face au surcoût occasionné par le festival), bénéficie d'un taux de recettes propres de l'ordre de 12 à 13% et consacre un peu plus de 50% de son budget à l'artistique.

#### Le budget artistique

Les dépenses artistiques augmentent d'environ 153% entre 2000 et 2001, conséquence directe de la reprise du festival, (avec des plateaux plus coûteux qu'en saison) et du lancement des concerts gratuits « jazz à domicile » entièrement à la charge du jazz club. Enfin, si en 2002 les dépenses artistiques baissent (-31,5%) du fait de la diminution de la place du festival, elles restent largement supérieures à 2000, résultat de la mise en place des concerts gratuits et de l'augmentation du nombre de concerts en club (+6 entre 2000 et 2002).

Ces évolutions sont à mettre en regard avec l'évolution des dépenses globales, comme illustré dans le graphique ci-dessous :

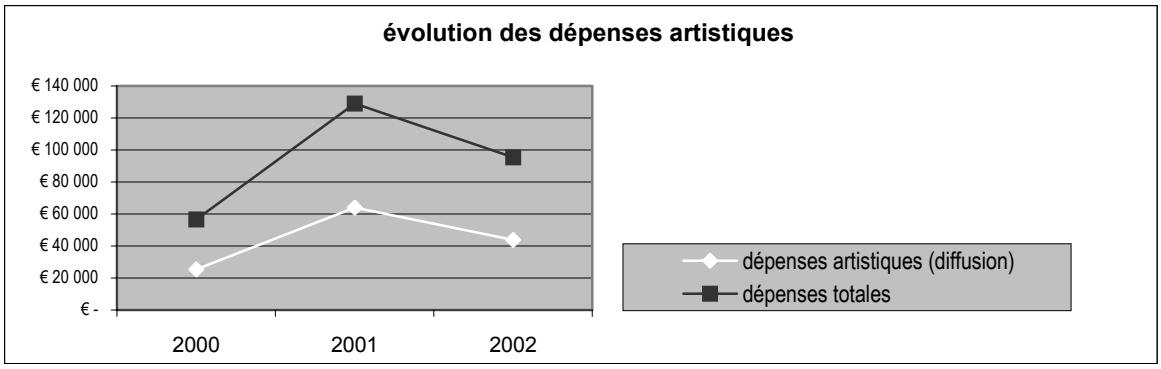


Le taux de couverture est relativement bas (27%) dans l'absolu (mais conforme aux conditions de diffusion de cette musique), et s'explique par les choix du directeur d'avoir une politique tarifaire très avantageuse, pour permettre à tous les publics d'assister aux concerts.

#### La masse salariale permanente

Le seul salarié a été engagé en janvier 1999 dans le cadre du dispositif emploi-jeune. Ce poste a été pérennisé au terme de la convention qui arrive à échéance en décembre 2003. Affecté à mi-temps au jazz club, il ne constitue pas une charge trop importante du budget (un peu plus de 8%).

#### Le budget technique

Il représente, selon les années, entre 10 et 18 % des dépenses totales et là encore, on constate un pic des dépenses techniques en 2001, intégrant pour la première fois des frais de personnel, et devant absorber un coût très élevé de location de matériel, (lié à l'organisation du festival).
Le budget 2003 semble confirmer quant à lui la tendance déjà observée en 2002 d'un retour à un ratio plus conforme à l'activité du jazz club (et n'intégrant plus le festival).

### Le budget communication

Exclusivement affecté aux supports d'information (pas de frais de personnel affecté à ce poste) ce dernier est en légère progression relative, (tendance confirmée par les chiffres 2003). Le ratio de 10% (2002) pourrait très rapidement être revu à la hausse ne serait-ce qu'à travers la création d'un site Internet (en projet) et les perspectives de développement du nombre de concerts.

## *Le projet :*

Le projet développé aujourd'hui par le jazz club est l'aboutissement d'une mûre réflexion sur l'ensemble des actions jazz développées entre autres durant la période 2000-2002. Aussi l'évolution – en dents de scie – du projet durant cette période n'est elle pas particulièrement significative ; elle permet surtout de souligner un temps de recherche et d'adaptation d'un projet (en l'occurrence celui du jazz club) à la réalité du terrain.

## *Le public :*

Les constatations faites précédemment trouvent bien évidemment leur traduction dans la fréquentation. Entre 2000 et 2001, elle augmente de manière spectaculaire (+140%), non seulement à cause de la reprise du festival mais également du fait d'une plus grande fréquentation en saison (qui augmente de 53%). Une constatation très encourageante et qui ne s'explique pas seulement par l'augmentation du nombre de concerts, (les spectateurs assistant aux concerts jazz à domicile n'étant pas comptabilisés dans les chiffres), mais bien par l'adhésion d'un public plus nombreux. La légère baisse de 2002 s'explique quant à elle par la diminution du nombre de concerts en festival. En saison, la baisse de fréquentation d'environ 12%, n'est pas significative au point de remettre en cause l'évolution positive constatée l'année précédente.

Le graphique ci-dessous illustre ces évolutions :

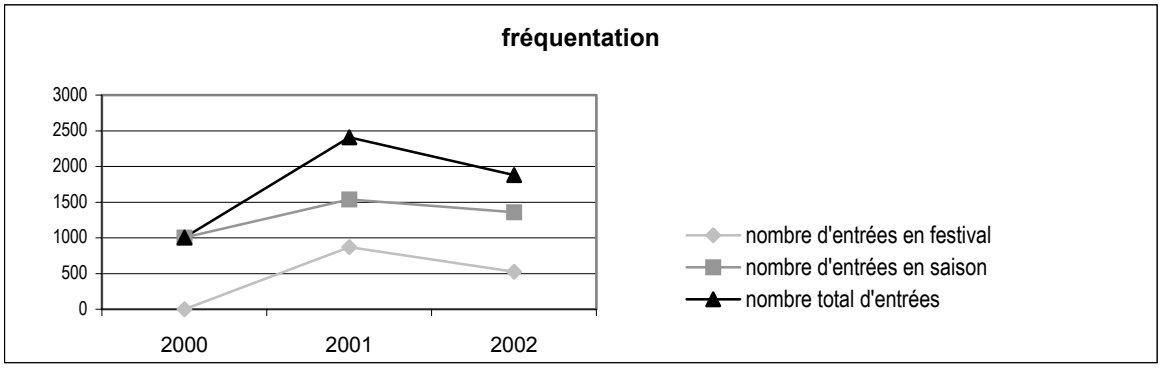


Sur les trois années, une moyenne de 75 personnes assiste à chaque concert en saison, ce qui situe la structure auxerroise dans la moyenne des fréquentations des clubs. Cependant, avec un taux de remplissage moyen de 59%, la marge de progression reste importante (d'autant plus que l'évolution globale de la fréquentation des concerts de saison est plutôt encourageante). Ces observations font écho à la volonté du responsable de l'association de se recentrer plutôt sur la dynamique de la saison et du club en particulier. Cette tendance devrait se confirmer sur l'exercice 2003.

# SYNTHESE

## *1/ Structure et fonctionnement*

Le Jazz club d'Auxerre représente l'une des nombreuses activités gérées (dans le cadre d'un budget spécifique affecté) par Service Compris, association chargée du développement et de la structuration de l'ensemble des musiques actuelles sur le département de l'Yonne et présidée par Patrick Bacot, par ailleurs délégué départemental à la musique et à la danse.

Sur l'ensemble des salariés de cette structure (3), un seul, Robert Fontebasso, (à temps partiel) est affecté au Jazz club sur des fonctions de chargé de diffusion-administration.

Par ailleurs le Jazz club bénéficie d'un partenariat avec le Théâtre d'Auxerre, ce dernier mettant à sa disposition (à raison de deux fois par mois en moyenne) le studio en état de marche (petite salle de 120 places pouvant être aménagée également en configuration club) ainsi que le dispositif d'accueil et de billetterie. Un tel « montage », objet d'un partenariat intelligent avec le Théâtre, permet au Jazz club de se consacrer exclusivement à la programmation et au travail d'action culturelle et de sensibilisation du public, puisque dégagé de toutes contraintes liées à la gestion d'un lieu.

Cette souplesse a bien évidemment sa contrepartie, en empêchant le Jazz club d'envisager une politique de résidence d'artistes et/ou de coproduction, voire une politique de diffusion plus conséquente.

## *2/ Le projet, évolution et perspectives*

Même si le Jazz club d'Auxerre est indissociable du projet plus global de Service Compris, il n'en demeure pas moins vrai qu'il constitue à part entière un acteur jazz incontournable sur la place d'Auxerre, tant au regard du nombre de concerts qu'il propose que du public qu'il mobilise.

Davantage axe de travail/élément d'un projet proposé par Service Compris, dans le cadre d'une politique plus globale et cohérente sur le territoire, que structure autonome à part entière (comme l'Arrosoir à Chalon-sur-Saône par exemple), le Jazz club d'Auxerre conforte son ancrage et son implantation avec le souci d'une programmation ouverte, sans parti pris esthétique, permettant tous les croisements de publics possibles (musiques du monde, danse,…). Cette orientation, dont la traduction la plus lisible fut l'abandon du festival, semble correspondre à la réalité du terrain et aux attentes du public (en hausse) et recouvrer l'assentiment des partenaires publics.

Toutefois la question essentielle à laquelle auront à répondre les responsables est bien celle de l'évolution de ce projet de Jazz club et plus particulièrement celle de son inscription dans le nouveau projet de « Cité des Musiques » qui verra le jour prochainement sur le site de l'ENM (actuellement dirigé par Patrick Bacot dans le cadre d'une mise à disposition de l'ADDIM 89 à la ville d'Auxerre). Même si ce dernier répond qu'il ne souhaite pas faire évoluer le projet au-delà d'une fréquence plus importante de concerts, il n'en demeure pas moins vrai que le paysage auxerrois des « musiques actuelles » dans l'acceptation globale de l'appellation risque d'être bouleversé par la création d'une salle consacrée sans doute prioritairement aux musiques amplifiées au sein de la Cité des Musiques, susceptible d'être labellisée SMAC. Au moment de cette étude le projet devant être développé au sein de cette salle n'était pas arrêté. Même si le Jazz club peut continuer de se développer au studio du Théâtre, voire migrer dans un autre lieu de la ville, la dynamique que créera cette future Cité des Musiques regroupant lieu d'enseignement (dont le département jazz) et lieu de diffusion sur un même site devra être prise en compte afin de ne pas pénaliser un jazz club en plein développement.

L'association Service Compris qui gère l'activité Jazz club et qui devrait candidater à la délégation de service public pour gérer cette future « SMAC », devra veiller à un bon équilibre pour préserver toute sa place au club, à son projet ainsi qu'à la lisibilité de ce dernier. Patrick Bacot, porteur de ce projet et militant de cette musique tant au plan régional que national devrait réussir ce pari.